

proGective

16, rue Mouton-Duvernet • 75014 Paris • France
tél. +33 (0)1 43 95 65 00 • TVA intracommunautaire FR 43398506048
proGective.01@proGective.com • <http://www.proGective.com>

RCS Paris B 398 506 048 • SARL au capital de 30489,80 euros • code APE 741G



*Conseil Régional du Centre
Groupe Prospective*

La région Centre et l'Europe à l'horizon 2025

synthèse finale

Fabienne GOUX-BAUDIMENT
Frédérique PARRAD
novembre 2004

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
Introduction	4
I – Visions d'avenir du groupe Prospective	6
Chapitre 1 2025 : trois scénarios d'évolution des sociétés européennes.....	7
1. Introduction : les points communs des différents scénarios.....	8
1.1. Une société fondée sur la croissance	8
1.2. Transformations et segmentations sociales	9
1.3. Le rôle déterminant des pouvoirs publics	9
2. Les trois scénarios d'évolution exogènes	10
2.1. Scénario "développement harmonieux"	10
2.2. Scénario "développement inégal"	13
2.3. Scénario "crise structurelle".....	15
Chapitre 2 2025 : la situation probable de la région Centre	17
1. Introduction : synthèse des six domaines d'influence	17
1.1. Facteurs d'identité et d'attractivité.....	17
1.2. Accessibilité du territoire : infrastructures et réseaux	19
1.3. Compétitivité : formation et développement économique	19
1.4. Positionnement dans la coopération interrégionale	20
2. Le scénario d'évolution probable de la région Centre.....	21
2.1. Croissance et chômage	21
2.2. Des efforts en environnement, formation et R&D	23
2.3. Européanisation, complexité et coopération	24
2.4. Uniformisation régionale et diversité infrarégionale	26
3. Des propositions pour la région Centre en Europe.....	28
3.1. Atténuer les déséquilibres territoriaux	28
3.2. Renforcer les possibilités d'accès à l'emploi.....	29
3.3. Développement de la capacité d'innovation	30
3.4. L'attractivité de la confiance	30
II – Compléments apportés par proGective	32

Chapitre 1 Principaux éléments de diagnostic	33
1. Une région dans la moyenne communautaire	33
1.1. Les caractéristiques régionales	33
1.2. Atouts et fragilités	34
2. Un positionnement à valoriser	35
2.1. Une région peu structurée	35
2.2. Des stratégies de visibilité	36
Chapitre 2 Le rôle de l'Europe dans ces visions d'avenir	37
1. L'Europe dans les scénarios exogènes	37
1.1. L'Europe du "développement harmonieux"	37
1.2. L'Europe du "développement inégal" et de la "crise structurelle"	38
2. L'Europe dans l'avenir de la région Centre	40
Conclusion de ProGective	41
Annexes.....	43
Annexe 1 — liste des participants	44
Annexe 2 — méthodologie de l'exercice	46
Annexe 3 — liste des réunions du groupe Prospective	47
Annexe 5 — diagnostic.....	48
Annexe 6 — liste des documents fournis par les participants.....	49
Annexe 7 — glossaire	51
Annexe 8 — cahier des charges de l'étude	52
Annexe 9 — liste des freins et des moteurs des scénarios exogènes	56

Introduction

La région¹ Centre bénéficie de nombreux atouts (position géographique, réseau d'infrastructures, pôles économiques, etc.). Cependant les risques de marginalisation par rapport aux régions constituant "l'épine dorsale" européenne ne sont pas négligeables. En cette période de mondialisation et d'élargissement de l'Union européenne, qui recèle de nombreuses incertitudes, il est donc légitime de s'interroger sur la place de la région Centre dans l'Europe au cours des vingt prochaines années et de se demander dans quelle mesure ses atouts pourraient être générateurs de développement.

Pour mener à bien cette réflexion prospective sur la région Centre et l'Europe, le Conseil Régional du Centre a choisi de réunir un groupe de travail, le Groupe Prospective, composé d'experts et d'acteurs territoriaux (annexe 1).

L'objectif de cette mission était double : d'une part, fournir des informations propres à éclairer les choix d'intervention de la Région à court et moyen terme, et, d'autre part, renforcer les capacités locales —à travers les membres du groupe Prospective— à s'attaquer aux enjeux de long terme.

Pour ce faire, le Conseil Régional du Centre a confié à un prestataire extérieur, le cabinet proGective, le rôle d'élaborer la méthodologie de travail (annexe 2) et d'animer la réflexion collective du groupe, dans le cadre contraint de six réunions de travail. Celles-ci se sont déroulées de juillet à novembre 2004 (annexe 3).

Afin de nourrir la réflexion prospective du groupe, le Conseil Régional du Centre a mis à la disposition de proGective une série de documents (annexe 4), qui, complétée par ses propres sources, ont permis au cabinet d'élaborer un rapide diagnostic du positionnement de la région Centre en Europe (annexe 5). Celui-ci a été diffusé aux membres du groupe. Ceux-ci ont contribué à l'enrichissement de ce socle informationnel en fournissant des documents complémentaires (annexe 6). Les versions papier ont été diffusées par courrier et les versions électroniques ont été à la fois diffusées par email et postées sur le site de proGective afin d'être accessibles à tous les participants.

Enfin, chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu validé par le groupe.

¹ Dans ce texte, le mot "région" en minuscule désigne le territoire régional, tandis que le mot "Région" doté d'une majuscule désigne l'institution régionale (le Conseil Régional et l'ensemble des services administratifs qui lui sont attachés).

Cette synthèse ne peut en aucun cas prétendre restituer la richesse des discussions qui ont eu lieu, seul le groupe est collégialement dépositaire de celle-ci.

Elle ne peut pas non plus faire état d'une vision unanime : les consensus ont été établis sur la base d'une majorité et non d'une unanimité, dans le cadre d'un groupe à géométrie variable, certains membres pouvant être présents à certaines réunions et non à d'autres.

Enfin, elle ne reflète en rien un quelconque positionnement du Conseil Régional du Centre ou du CESR, puisque les représentants des services de ces deux instances n'ont pas participé aux débats, conformément à la règle du jeu qui leur était imposée par l'animateur, afin de ne pas introduire de biais.

En effet, pour mémoire, ce travail de réflexion prospective avait pour objet, non de produire un rapport d'experts, mais de confronter des informations et des représentations de manière à contribuer à l'élaboration d'une vision prospective de la région Centre en Europe (ce qui explique que chaque participant était là *intuitu personae* et non comme représentant d'un organisme).

L'objectif de cette synthèse est à la fois de présenter les principaux éléments susceptibles d'éclairer les choix d'intervention de la Région à court et moyen terme ; de restituer cet exercice de réflexion prospective de manière lisible pour un lecteur à la fois pressé (d'où la taille condensée de ce document) et qui ignore tout de ces travaux (cf. le glossaire en annexe 7) et de répondre au cahier des charges fixé à l'origine de cette étude (annexe 8).

Pour en améliorer la lisibilité, elle est scindée en deux parties. La première partie restituée —sur la base d'une écriture validée par les participants— les réflexions du groupe sous la forme de trois chapitres, le premier décrivant les scénarios exogènes le second le scénario endogène et le troisième suggérant quelques propositions. La seconde partie complète la précédente en rappelant les grandes lignes du diagnostic réalisé par proGective et en resituant la dimension Europe telle que le mandataire l'a perçue en animant les travaux du groupe. Cette seconde partie n'engage donc en rien le groupe Prospective.



I – Visions d'avenir du groupe Prospective

Chapitre 1

2025 : trois scénarios d'évolution des sociétés européennes

La démarche prospective comprend au minimum trois étapes essentielles :

- *comprendre*, une phase de diagnostic permettant de comprendre, de manière systémique et dynamique, le présent et les évolutions passées ;
- *imaginer*, une phase d'exploration de futurs possibles et d'élaboration de futurs souhaitables ;
- *proposer*, une phase de présentation et de discussion des résultats pour préparer des recommandations et des orientations.

Dans cet exercice, la préparation et la diffusion du diagnostic de prospective (cf. II^{ème} partie) aux membres du groupe Prospective, ainsi que la connaissance personnelle et professionnelle de ceux-ci, ont permis de faire l'économie de la première phase, supposée acquise.

La seconde phase a occupé la majeure partie de la réflexion : le groupe a élaboré trois scénarios possibles d'évolution des sociétés² européennes —dits scénarios d'environnement ou exogènes— à l'horizon considéré (présentés ci-dessous) et un scénario d'évolution de la région Centre estimé le plus probable —dit scénario endogène— (chapitre suivant). Enfin, au cours de la troisième et dernière phase, le groupe a élaboré un certain nombre de recommandations visant à améliorer la position de la région Centre à l'horizon considéré (dernier chapitre).



² Le terme "société" est utilisé ici dans son acception la plus large, incluant le politique, l'économique, etc.

1. Introduction : les points communs des différents scénarios

Elaborés par le groupe, ces scénarios présentent des visions contrastées de la société française à l'horizon 2025. En effet, le groupe a jugé qu'il n'y aurait pas une société européenne suffisamment homogène en 2025, notamment du fait de l'élargissement mais aussi des différences intrinsèques aux 15, pour pouvoir être abordée comme telle. Aussi s'agit-il bien ici d'une vision de la société française dans un cadre européen.

Le premier scénario est fondé sur la capacité de progrès des sociétés occidentales sur longue période, qui a apporté une élévation générale du bien-être et du niveau de vie depuis plus d'un siècle.

Le second scénario explore la poursuite des tendances de ces trente dernières années, caractérisées par une alternance de phases de crise et de croissance et une montée des inégalités dite "effet sablier".

Le troisième scénario imagine le pire tendanciel, c'est-à-dire ce qui pourrait se passer si aucune politique publique ne parvenait à compenser une situation économique et environnementale extrêmement dégradée³.

Ces trois scénarios partagent néanmoins une même conception de certains enjeux auxquels les sociétés européennes auront à faire face d'ici 2025.

1.1. Une société fondée sur la croissance

Quelques soient les évolutions de la croissance mondiale, il ne fait pas de doute pour les participants que le développement des sociétés européennes dépend de leur capacité à conserver leur place dans le système économique international. Dans ce contexte, l'existence de l'Union européenne comme puissance économique et espace de coopération entre pays membres a été prise en compte de manière souvent implicite, et les autres pays européens sont plus souvent apparus comme des concurrents engagés dans la même compétition mondiale que comme des partenaires avec lesquels il serait possible de s'allier.

Sauf crise majeure que les participants imaginent essentiellement due à des conflits géopolitiques ou à un nouveau choc énergétique, les échanges entre pays vont s'accroître. Une part croissante de la création de richesses est fondée sur le commerce et les services, renforçant la spécialisation des différentes économies et la tertiarisation des sociétés européennes. Un enjeu majeur réside donc dans la capacité des économies du Vieux Continent à conserver une industrie et une agriculture performantes, alors que d'autres pays apparaissent aujourd'hui mieux placés dans la compétition mondiale.

Dans ce contexte de compétition, l'innovation est de plus en plus un atout déterminant. Elle dépend de la capacité des pays à investir dans la recherche

³ dans l'esprit de l'ouvrage "La France qui tombe" Nicolas Baverez, Editeur Perrin, 2003, 134 pages

et la formation de la population, d'autant que la qualification des emplois augmente. L'éducation et la formation constituent donc des enjeux cruciaux pour les sociétés européennes. La richesse future de celles-ci dépendra de leur faculté à faire face à des besoins qui augmentent et se diversifient. D'où la nécessité de formation tout au long de la vie, mise en évidence dans ces réflexions.

La préoccupation environnementale, en revanche, apparaît encore fortement liée à la croissance : elle pourrait être mise à l'écart si les conditions économiques sont défavorables. Elle n'est pas encore considérée comme une donnée structurelle de l'évolution des sociétés européennes.

1.2. Transformations et segmentations sociales

Entre les individus également, la compétition s'accroît. Cette tendance se traduit par une individualisation des comportements sociaux. Les modes de sociabilité traditionnels, fondés sur l'appartenance à des grands collectifs (partis politiques, religions, groupes ethniques, etc.) laissent la place à des comportements plus souples, choisis sur la base d'affinités individuelles que ce soit au sein de la famille, des amis ou d'autres groupes sociaux. Chacun recherche son épanouissement personnel, tandis que l'interculturalité s'étend. Si la société est plus diversifiée, les groupes sociaux restent cloisonnés ; les solidarités et les possibilités de promotion sociale sont avant tout individuelles.

Parallèlement à ce mouvement, l'uniformisation des comportements et des pratiques est toujours à l'œuvre. Les individus restent soumis à de fortes pressions d'influence, notamment à travers les médias, les modes, etc. L'arbitrage entre normes sociales et désir d'autonomie a changé de nature : les normes ne sont plus imposées, la liberté des individus étant plus grande, mais elles demeurent structurantes et sont librement adoptées pour s'intégrer à des portions de la société ("ados", jeunes, BOBO, etc.). .

Ces transformations se traduisent également dans le monde du travail. Là aussi les pratiques s'individualisent. Les individus sont soumis à d'importantes exigences de performance et se sentent en compétition les uns avec les autres. La flexibilisation du temps de travail et des emplois occupés progresse. Cette évolution peut entraîner un meilleur épanouissement des salariés les plus investis dans leur activité. Mais elle peut aussi augmenter le mal-être et exacerber les relations sociales. Ces deux manifestations coexistent à part égale. Dans ce contexte nouveau, le rôle des femmes au travail ainsi que leur qualification continuent à progresser.

1.3. Le rôle déterminant des pouvoirs publics

Dans ce contexte de concurrence croissante, les déséquilibres économiques, sociaux et territoriaux sont supposés devoir inévitablement se creuser. Les membres du groupe accordent une grande importance à la capacité d'influence du pouvoir politique sur ces déséquilibres. Ils n'envisagent pas que les autorités publiques puissent impulser le développement économique ni même le contrôler mais estiment qu'elles ont la possibilité d'intervenir sur des facteurs structurants tels que l'éducation, la recherche, le transfert de

technologie, les infrastructures... mais aussi sur des facteurs psychologiques comme l'envie d'entreprendre, la confiance en l'avenir, etc.

Le territoire régional est considéré comme durablement clivé entre le nord, l'ouest et le sud. L'intervention des politiques publiques pourra tout au plus en atténuer les effets à l'horizon considéré. L'urbanisation et les déplacements continuent à progresser sans que les acteurs publics puissent inverser ce mouvement. Mais ils peuvent l'accompagner et anticiper ses effets, notamment en matière foncière, l'un des principaux enjeux des années à venir.

La capacité d'intervention du politique est considérée comme un mécanisme d'évolution déterminant pour les sociétés européennes. Or, l'un de ses principaux outils, le service public, constituera un enjeu décisif. Il pourrait subir une transformation de ses modalités d'action au cours des prochaines années. Le service public, universel et centralisé tel qu'il existe en France, ne pourra vraisemblablement pas continuer à fonctionner sur ces principes, notamment pour des raisons de coût (le budget public étant grevé par des charges sociales croissantes). Aussi va-t-il tendre à être exercé au niveau local par des acteurs de plus en plus diversifiés. La question de sa spécificité par rapport aux activités marchandes va se poser de manière aiguë. Cette période pourrait être l'occasion d'une modernisation du service public ou, au contraire, celle d'un abandon progressif de cette notion telle qu'elle est définie aujourd'hui.

Au niveau européen, les politiques publiques communautaires devraient continuer à harmoniser les législations des différents pays. Le processus d'élargissement va se poursuivre, il rencontrera plus ou moins d'adhésion au sein des populations européennes en fonction de la qualité des politiques d'approfondissement et de coopération entre pays membres. Les participants n'envisagent pas que l'Union européenne puisse éclater.

2. Les trois scénarios d'évolution exogènes

Ces scénarios ont pour objet de donner à voir plusieurs devenirs possibles des sociétés européennes et, plus particulièrement, française. Le but n'est en aucun cas d'adhérer à l'un ou l'autre de ces visions d'avenir, mais seulement d'envisager les différents univers dans lesquels pourrait, avec vraisemblance, se situer le futur.⁴

2.1. Scénario "développement harmonieux"

⁴ On lira utilement, en annexe 9, la liste des freins et des moteurs relatifs à chacun de ces scénarios. Cette liste étant le fruit de contributions individuelles dont le contenu n'a pas été débattu par le groupe (faute de temps), elle ne peut être intégrée au corps de cette synthèse.



Résolument optimiste, ce scénario repose sur une croissance économique significative, une perspective de développement durable et une intervention des pouvoirs publics permettant de corriger les inégalités du développement.

D'ici à 2025, le monde connaît une période de croissance relativement continue. Le revenu moyen progresse fortement en Europe. Les pays d'Europe orientale réussissent leur intégration à l'Union et les niveaux de développement s'harmonisent rapidement. Les échanges continuent de progresser au niveau international, même si l'émergence de pays du Sud tend à marginaliser le continent européen.

Le chômage baisse de façon durable grâce, en partie, à une meilleure adéquation entre formation et emploi. Les progrès de la flexibilité et de la formation tout au long de la vie rendent le passage entre différentes professions plus aisé. L'exigence de performance est toujours aussi présente, mais elle prend en compte les atouts de chacun. L'organisation du travail est plus différenciée, sa durée hebdomadaire baisse et s'harmonise au niveau européen, tandis que les plus de 50 ans sont mieux intégrés dans le monde du travail. Les femmes continuent leur promotion dans le monde professionnel.

L'industrie et l'agriculture connaissent une dynamique renouvelée grâce à de nouveaux débouchés. Le marché européen se renforce grâce à l'élargissement réussi : pour les entreprises européennes, leur implantation territoriale devient un atout. Les entrepreneurs acquièrent une image plus positive dans la société, il devient plus facile de créer et faire vivre une entreprise ; un cercle vertueux s'instaure.

Les services publics s'adaptent à ce nouveau contexte : ils s'organisent de façon souple au niveau local et sont mis en œuvre de manière indifférenciée par des acteurs publics ou privés.

La croissance repose sur le dynamisme de la recherche et de ses applications technologiques. Celles-ci sont source d'innovation et d'une meilleure compétitivité. Parallèlement la société de l'information se développe avec toutes ses conséquences : facilités de communication, croissance, mais aussi atteinte à la vie privée, besoin de formation et d'esprit critique pour gérer cette masse d'information.

Les niveaux d'éducation progressent et s'homogénéisent au niveau européen. L'offre de formation est plus en phase avec l'évolution des emplois grâce à une meilleure communication entre les deux mondes de l'enseignement et de l'entreprise. Dans les territoires, de nouveaux pôles d'excellence spécialisés s'organisent en réseau pour contrebalancer l'influence des grands centres de recherche urbains.

Les politiques publiques parviennent à corriger les déséquilibres de développement entre les territoires ; les potentialités foncières des territoires ruraux sont valorisées. Elles aident à organiser un territoire polycentrique, structuré autour des villes intermédiaires en réseau, en complémentarité des grandes métropoles. Si elles ne peuvent pas stopper la progression de l'urbanisation, elles parviennent à en corriger certains effets en terme d'étalement urbain et de mobilité douce.

Les préoccupations environnementales jouent désormais un rôle spécifique dans l'activité économique en raison de la raréfaction des ressources. Elles contribuent à modifier l'organisation du système productif et de la société de consommation dans le sens d'un plus grand respect de l'environnement (en termes de gaspillage et de pollution notamment).

Parallèlement, un véritable espace politique, affirmé et intégré, se constitue au niveau européen. Les citoyens se saisissent des enjeux politiques de la construction communautaire qu'ils contribuent à reconfigurer. Une véritable démocratie décisionnelle se constitue. Des débats démocratiques émergent dans toute l'Europe sur les grandes questions concernant l'élaboration d'un avenir qui doit être commun.

Peu à peu émerge un réel sentiment d'appartenance à l'Europe, renforcé par le développement des échanges entre les peuples. La multiculturalité n'est plus vécue comme un danger : les gens voyagent et communiquent de plus en plus, notamment grâce à la pratique des langues étrangères. Cette ouverture atténue la "peur de l'Autre" ; cela explique sans doute la régression des votes en faveur de l'extrême droite.

L'individuation⁵ continue à se développer, associant sans complexe individualisme et nouveaux modes de sociabilité en réseau. La société demeure hédonique : la consommation de loisirs progresse et se diversifie, même si sa diffusion est encore inégale. Le festif joue toujours un rôle important. Les comportements s'uniformisent, mais des spécificités locales se développent en parallèle.

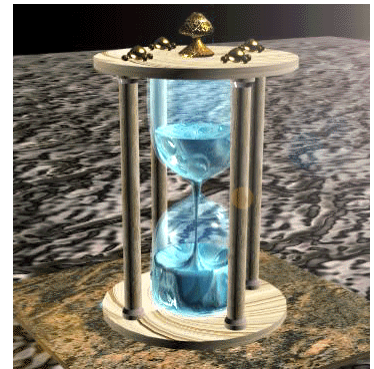
Les possibilités de promotion sociale augmentent et se diversifient. Les jeunes sont de plus en plus autonomes et entrepreneurs. La société a davantage confiance en elle-même ; son attitude vis-à-vis du risque est plus tempérée : elle éprouve moins le besoin de se surprotéger. Elle a renoué avec la foi dans l'avenir.

⁵ L'individu ne veut plus se subordonner au groupe et veut se faire entendre comme une voix unique ; c'est ce que l'on nomme **individuation** (le fait de se détacher du groupe).

2.2. Scénario "développement inégal"

Ce scénario est fondé sur une croissance plus ou moins dynamique, dont les bénéfices ne sont pas équitablement partagés, ce qui contribue à creuser les inégalités existantes.

La croissance économique n'est pas homogène : les pays d'Europe de l'Est rattrapent progressivement leur retard mais le revenu moyen s'accroît faiblement. Les échanges internationaux continuent de progresser mais la nécessité d'une régulation internationale s'avère de plus en plus prégnante. Face à la concurrence grandissante, les entreprises européennes sont de plus en plus mobiles et tendent à se détacher de leur territoire d'origine.



Le niveau global du chômage stagne : il décline dans certains secteurs sous l'effet des évolutions démographiques et se maintient dans d'autres. Le déclin tendanciel de l'industrie et de l'agriculture pèse sur les emplois de main-d'œuvre malgré une transformation de ces secteurs.

Les relations sociales au travail se durcissent. L'exigence de performance, de plus en plus présente, provoque un mal-être social et une compétition entre les salariés, notamment les plus âgés. Un certain nombre de personnes se désinvestissent de leur travail, tandis que d'autres s'y engagent au contraire totalement. Pour ces derniers, notamment les cadres et les entrepreneurs individuels, la frontière entre loisirs et travail se brouille. Le salariat traditionnel (CDI, temps plein) décline au profit de l'individualisation et la flexibilisation du travail, ce qui entraîne une certaine précarité.

Les services publics ne peuvent pas faire face à la demande croissante de prestations, notamment dans les domaines de la santé et l'éducation. Ils sont peu à peu privatisés et deviennent des marchés rentables mais inégalitaires.

La croissance de l'urbanisation et l'étalement urbain se poursuivent. La mobilité (notamment automobile) croît. Les métropoles se développent encore et concentrent les activités au détriment des villes moyennes tandis que les inégalités entre les territoires se creusent. Il n'existe pas de politique de gestion foncière.

La logique de concurrence restreint les possibilités de prise en compte des préoccupations environnementales. Les préconisations de protection de l'environnement restent de l'ordre du discours et de l'application réglementaire.

La logique de la société de consommation se renforce : les produits se renouvellent à un rythme soutenu alimenté par des innovations technologiques, d'autant que les progrès du recyclage limitent les gâchis.

La croissance repose sur le dynamisme de la recherche et de l'innovation. L'organisation de la société de l'information, maintenant bien installée, pose des problèmes de sécurité et de confidentialité. Les pôles de recherche tendent à se concentrer dans quelques grands centres urbains au détriment des unités plus petites qui n'ont pas la taille critique pour faire face à la compétition mondiale.

Sur le plan de l'éducation, les inégalités de niveau se creusent entre les meilleurs et les plus faibles. Pourtant, les formations sont mieux adaptées aux emplois grâce aux progrès de la formation tout au long de la vie et à une plus grande flexibilité des carrières (il est fréquent de faire plusieurs métiers dans une vie active).

La multiplication des niveaux de décision et des échelons territoriaux se poursuit à mesure que l'Europe se construit. L'organisation politique atteint une telle complexité que les niveaux de responsabilité et les mécanismes de représentation et de participation se brouillent. Les citoyens se détournent des institutions politiques.

L'Union européenne n'échappe pas à ce mouvement, elle cristallise les frustrations des populations et la construction européenne se poursuit dans un climat d'hostilité grandissant. Le poids électoral des mouvements d'extrême droite illustre ce repli nationaliste.

Il n'est plus possible de répondre aux demandes croissantes de prestations sociales. De nombreux besoins non solvables ne sont pas satisfaits, ce qui entraîne un mécontentement. La demande sociale de prise en compte des risques est importante dans ce climat d'insécurité globale mais les contraintes qu'elle implique en terme de rigidité et de coût suscitent des comportements de résistance passive. On assiste à un accroissement des conflits sociaux.

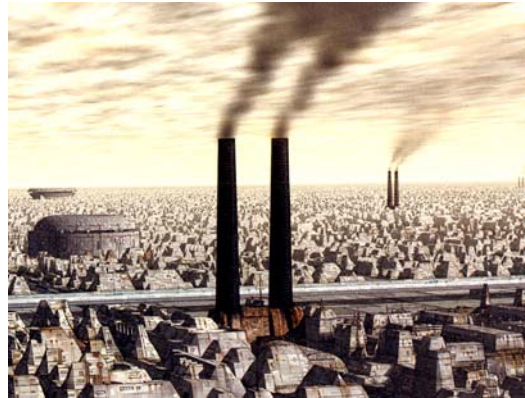
Le développement des échanges ne concerne qu'une faible partie de la population ; la plupart des gens n'ont pas les moyens financiers ou psychologiques de profiter de cette mobilité. L'anglais reste la langue dominante, l'apprentissage des autres langues n'est pas encouragé. Cette situation ne contribue pas à l'essor de l'interculturalité ni l'ouverture aux autres.

Les comportements socioculturels s'uniformisent au détriment des spécificités locales. La consommation des loisirs s'accroît mais elle reste très inégalitaire, dépendant des moyens disponibles et des distances. L'individu est de plus en plus soumis aux normes sociales, rassuré par son sentiment d'appartenance à un groupe ; il perd de son autonomie.

Les possibilités de mobilité sociale progressent mais demeurent très inégales et ne s'accompagnent pas forcément de promotion de statut social ou de meilleures conditions de vie. Elles suscitent donc des frustrations et une certaine crainte de l'avenir, d'où un accroissement des solidarités familiales.

2.3. Scénario "crise structurelle"

Ce scénario présente une situation de croissance faible, voire négative, dans laquelle les pouvoirs publics n'ont qu'une capacité limitée d'intervention dans le jeu économique et social.



La croissance est faible en Europe, où les inégalités entre l'est et l'ouest se maintiennent de façon durable, alimentées par les nouveaux élargissements. Les échanges internationaux sont soumis à des crises fréquentes entretenant l'atonie de la croissance mondiale, en raison d'une instabilité géopolitique chronique et de ressources énergétiques de plus en plus rares.

L'agriculture et l'industrie s'effondrent d'abord en Europe de l'ouest puis dans toute l'Union européenne. Les entreprises sont délocalisées dans les pays émergents, entretenant une pression permanente en faveur de la réduction des coûts, notamment salariaux. Le chômage se maintient à des niveaux élevés, écartant durablement de l'emploi une partie de la population.

Les inégalités se creusent, le travail connaît une flexibilité maximale. La durée de la vie active augmente, notamment avec le recul de l'âge de la retraite. Mais le temps de travail hebdomadaire pourrait continuer à diminuer. Le travail devient une activité rare, difficile à obtenir.

Devant la montée de la précarisation, la demande de services publics se fait de plus en plus pressante. Les pouvoirs publics interviennent à la limite de leurs capacités financières pour faire face aux problèmes de cohésion sociale.

Les territoires les plus fragiles subissent de plein fouet les conséquences de la crise économique, les mécanismes correcteurs n'ont pas les moyens d'agir. Seuls les territoires les plus dynamiques s'en sortent, favorisant une concentration des richesses et des activités sur quelques points du territoire national qui arrivent à saturation.

La question environnementale n'est plus à l'ordre du jour : c'est un luxe que les économies européennes ne peuvent plus se permettre de prendre en compte. Le développement économique doit être soutenu à tout prix, quel qu'en soit le coût en matière de pollution.

Les tendances actuelles en matière d'organisation productive et de société de consommation se renforcent.

Les financements destinés à la science et la recherche se tarissent ; la logique du court terme domine et les capacités d'innovation se réduisent. Les quelques pôles de recherche restant se concentrent dans les grands centres urbains. Le développement de l'Internet et de la société de l'information est freiné en raison de graves problèmes de sécurité des réseaux.

Les inégalités se creusent en termes de niveaux d'éducation. Faut de réformes, toujours coûteuses, les formations proposées par les systèmes éducatifs ne sont pas suffisamment en adéquation avec les offres d'emploi, alimentant ainsi le chômage.

Là encore, les citoyens européens se détournent des processus de représentation démocratique : ils refusent d'adhérer à des processus faussement participatifs. Loin d'être un recours, la Commission Européenne, considérée comme emblématique de ces difficultés, est accusée de technocratie et de manque de transparence.

De nouvelles formes de conflictualité se développent entre communautés, religions, générations, etc. Les tensions sociales et l'intolérance progressent.

Affaiblie par les difficultés économiques, la société exprime une demande croissante de protection contre les risques de toute nature et de couverture des risques individuels. La recherche du risque zéro est de plus en plus prégnante, les normes et les systèmes d'assurance individuelle se développent.

Manifestement cette société a peur de l'avenir : elle opère un repli identitaire. Simultanément, les conflits sociaux s'exacerbent et les solidarités familiales prennent le relais de la solidarité sociale. En situation de précarité, les jeunes tendent à faire des allers et retours chez leurs parents, modifiant ainsi durablement la définition traditionnelle de l'autonomie.

En raison d'une tendance à la dilution du lien social, les individus développent de nouvelles formes de solidarités vers la famille ou des groupes identitaires. Ce mouvement favorise le développement de pratiques socioculturelles diversifiées, en dépit d'une tendance lourde à l'homogénéisation.

Chapitre 2

2025 : la situation probable de la région Centre

Après avoir exploré les évolutions possibles de la société française et, sans doute d'une partie des sociétés européennes, d'ici 25 ans, le groupe Prospective a cherché à cerner les contours de la région en 2025 si les tendances et les politiques propres au Centre se poursuivaient telles qu'aujourd'hui (*business as usual*). Cette vision lui a ensuite permis d'élaborer des propositions sur ce qu'il conviendrait de faire pour minimiser les aspects négatifs de cette évolution et en maximiser les aspects positifs.

1. Introduction : synthèse des six domaines d'influence

Au moment de la conception de la mission, le commanditaire a identifié six domaines d'influence considérés comme stratégiques pour le futur de la région (identité, rayonnement, infrastructures, patrimoine, compétitivité, pôles d'excellence, coopération interrégionale). Voici ce qu'il ressort de ces thèmes dans les travaux du groupe Prospective.

1.1. Facteurs d'identité et d'attractivité

Les participants sont peu optimistes sur la structuration identitaire de la région à l'horizon 2025. Ils estiment que la région dans sa forme actuelle n'a pas de réelle identité, comme le souligne son nom même "Centre" qui ne renvoie à aucun territoire spécifique⁶ et que l'on confond souvent avec le centre géographique de la France, Auvergne ou Limousin. Son éventuel éclatement d'ici 2025 n'a pas été exclu. Toutefois ils identifient d'autres facteurs d'attractivité qui pourront jouer en 2025.

1.1.1. Un problème d'image récurrent

Même si sa disparition est peu probable, les interrogations sur le devenir de la région demeurent. Elle est peu lisible et peu visible. Cette situation est illustrée, par exemple, par l'absence persistante de médias régionaux (journaux ou télévision) susceptibles de promouvoir l'identité du territoire, mais aussi par sa difficulté à la situer sur le territoire national.

La structuration du territoire pose toujours problème : le fossé entre le nord et le sud s'accroît, les forces centrifuges persistent. Elles écartèlent

⁶ à tel point que les habitants du Centre n'ont pas de nom, au contraire des Bretons ou des Limousins par exemple.

durablement le territoire en trois zones d'influence au nord, à l'ouest et au sud.

L'urbanisation se diffuse de façon continue sur l'axe ligérien entre Orléans et Tours, mais elle ne permet pas l'émergence d'une métropole significative à l'échelle européenne.

1.1.2. L'atout du positionnement géographique et de la qualité de vie

En 2025, la région reste attractive pour les investissements étrangers bien qu'ils tendent à se concentrer plus au nord, le long d'un axe Paris-Bruxelles. Elle bénéficie de son positionnement dans l'orbite de l'Ile de France, d'un bon réseau de transports et du savoir-faire de ses salariés, avantages qui compensent son manque d'identité territoriale.

La région offre à ses salariés une qualité de vie qui génère un bon équilibre entre travail et loisirs. Comme souvent en province, les temps de déplacement sont limités mais, contrairement à d'autres régions moins peuplées, l'offre de culture et de loisirs est riche. Ce facteur de qualité de vie est devenu de plus en plus important dans les décisions de localisation des entreprises et des nouveaux habitants.

La région dispose d'un réservoir foncier important en raison de sa faible densité et de l'importance des territoires ruraux en voie de réallocation. Or, la pénurie de foncier commence à se faire sentir dans les zones les plus peuplées. Le Centre est donc bien positionné pour attirer de nouvelles activités sur ces terrains disponibles car il est bien desservi par les réseaux de communication.

1.1.3. Un rayonnement européen grâce au patrimoine

Le rayonnement européen de la région apparaît devoir se jouer là où le Centre dispose d'un avantage comparatif exceptionnel : son patrimoine touristique naturel et bâti. Grâce au classement de cette zone au patrimoine mondial de l'UNESCO, une politique de valorisation du patrimoine environnemental (bords de Loire, vignobles) et culturel (châteaux) permet, d'ici 2025, de développer le rayonnement de la région⁷.

Le patrimoine naturel régional est bien préservé, il y a peu de pollution malgré la présence de quatre centrales nucléaires. Les bords de Loire sont aménagés pour faire face aux risques d'inondation.

La région met en valeur ses sites pour développer le tourisme.

L'agritourisme dispose d'un bon potentiel compte tenu à la fois de la qualité attractive du territoire (paysages) et de la proximité de l'Ile de France. Il se développe mais il ne constitue pas une alternative majeure pour l'activité en milieu rural.

⁷ Le groupe a reconnu ce potentiel, mais il ne lui accorde pas une importance primordiale car l'avenir de la région ne se situe pas, selon lui, dans l'environnement et le tourisme mais dans les activités productives.

1.2. Accessibilité du territoire : infrastructures et réseaux

Cette dimension a été peu évoquée au cours des débats mais on la retrouvera dans les propositions.

En 2025, le territoire est toujours bien intégré aux grands réseaux de transports et de communication (autoroutes, aéroports, TGV). C'est un des éléments de son attractivité.

Le retard que connaît la région en matière d'infrastructures de nouvelles technologies ne s'est pas comblé.

1.3. Compétitivité : formation et développement économique

Cette question constitue la principale préoccupation des participants. Ils font un lien entre maintien de la compétitivité et développement de la formation dans un contexte économique en pleine évolution.

1.3.1. Un risque de désindustrialisation

L'économie régionale, où l'industrie a un poids très important, est soumise à de fortes pressions. L'industrie, dans laquelle la part de la sous-traitance est forte, est fragile. Elle dispose d'une capacité de résistance en termes de parts de marché mais connaît des pertes d'emplois.

Le développement économique s'appuie toujours sur les champs de compétence existant, renforcés par la recherche et développement, par des formations spécifiques, par un domaine industriel novateur, etc. Il n'y a toujours pas de développement spontané, "hors sol".

Le secteur tertiaire se développe, créant des emplois de plus en plus qualifiés, ce qui pose la question de l'avenir des non-qualifiés⁸.

1.3.2. La hausse de la qualification des emplois

En 2025, la restructuration de l'économie et les évolutions technologiques ont entraîné une hausse de la qualification des emplois. Dans ce contexte, les personnes quittant le système scolaire sans qualification sont d'autant plus pénalisées. Les acteurs de l'éducation et de la formation doivent s'adapter : ils proposent des parcours plus personnalisés et renouvellent leurs outils d'intervention. La validation des acquis favorise une meilleure reconnaissance de l'expérience professionnelle.

La population régionale dispose d'un bon niveau de formation intermédiaire (niveau bac), l'apprentissage contribue à cette amélioration du CAP au bac professionnel. Mais le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur demeure insuffisant bien qu'il augmente progressivement devant les exigences du marché du travail réclamant des individus plus qualifiés.

⁸ Il faut ainsi s'attendre à ce que les emplois de service non qualifiés en 2004 soient qualifiés en 2025. Cf. les documents de l'ORFE (<http://www.alfacentre.org/orfe>)

Pour qu'une nouvelle offre de formation soit en adéquation avec les emplois proposés, les mondes de la formation et de l'entreprise se sont rapprochés : les responsables de formation ont amélioré la pertinence de leur offre tandis que les employeurs ont augmenté la qualification de leurs salariés (grâce à la formation continue) et la compétitivité de leur activité (grâce aux progrès de la recherche et l'innovation).

1.3.3. Les pôles d'excellence : recherche et innovation

Les membres du groupe sont conscients de l'enjeu de la recherche mais ils sont plus ou moins optimistes sur la capacité de la région à y faire face.

L'innovation et la recherche et développement ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de la région. Les secteurs disposant d'un bon potentiel pourraient éventuellement concerner les bio-industries, la pharmacie, la cosmétique, l'énergie. En revanche, l'absence d'un pôle de recherche agricole fort (en termes de liens avec les productions agricoles régionales) est un handicap pour cette activité.

L'économie en réseau se développe sous l'impulsion des pouvoirs publics. Les acteurs apprennent à travailler ensemble et à échanger des informations pour faire face à la concurrence extérieure. L'arrivée de nouveaux entrepreneurs, parfois issus d'autres régions, accroît les capacités d'innovation régionales.

De la même façon, les acteurs de la recherche (organismes publics, laboratoires privés et universités) se rapprochent afin de conserver des pôles d'excellence d'échelle européenne dans la région. Cinq domaines de recherche sont privilégiés : sciences de la terre et environnement, énergétique, matériaux, sciences du vivant et sciences sociales. Mais la concurrence est rude et la survie d'aucun de ces pôles n'est assurée.

1.4. Positionnement dans la coopération interrégionale

Bien que le groupe reconnaisse l'importance de la coopération interrégionale dans le contexte européen, celle-ci n'émerge pas comme une priorité.

En 2025, le système institutionnel s'est encore complexifié en Europe avec l'apparition de nouveaux acteurs. Les coopérations multilatérales se sont multipliées. Dans ce contexte, la région Centre poursuit son implication dans l'Europe du nord-ouest et l'Espace atlantique sans négliger d'autres formes de coopération avec d'autres régions européennes.

Les liens avec l'est (Bourgogne et Rhône-Alpes) et le sud (Limousin, Auvergne) ont augmenté sans pour autant être très développés.

Située au cœur du territoire national, la région est bien moins touchée que les zones frontalières par la croissance de la mobilité des personnes et le développement de l'interculturalité qui conduisent ces zones à une forte activité de coopération interrégionale.

2. Le scénario d'évolution probable de la région Centre

2.1. Croissance et chômage

En termes de richesses créées et de parts de marché, le tissu industriel régional résiste bien à la concurrence d'autres régions du globe, mais le nombre d'emplois industriels continue de baisser. Certaines activités de production ont été plus touchées que d'autres par les délocalisations comme, par exemple, l'électronique, la pharmacie et les cosmétiques. Cependant d'autres secteurs se sont bien développés, notamment l'agro-alimentaire et les bio-industries. La résistance et la capacité de développement de certains secteurs d'activités sont fortement proportionnelles à leur capacité d'intégration de la recherche et développement. Les déséquilibres économiques entre le nord et le sud de la région ne se sont pas résorbés.

Les acteurs régionaux font des efforts pour développer la qualification des emplois car l'économie régionale reste fragile. Les activités de service poursuivent leur progression, d'autant que la région accuse un retard en la matière. Certains de ces emplois sont très qualifiés, notamment dans les services aux entreprises. Ils proviennent d'externalisation de services existant et de la non-internalisation de nouveaux services (type bureaux d'études). La région commence à développer ce type d'activités mais la plupart relèvent encore de structures extérieures au territoire, notamment localisées en Ile de France.

Le nombre des actifs agricoles continue de décroître. On espère qu'il atteindra un seuil palier mais nul ne sait où celui-ci se situe. La structure des actifs a changé avec une baisse du nombre d'exploitants au profit d'une hausse de la proportion de salariés. Néanmoins, les acteurs du secteur parviennent à s'organiser en s'impliquant dans la transformation et la recherche de débouchés pour la production. Ces débouchés sont de plus en plus segmentés, ils s'accompagnent d'une valorisation dans des filières industrielles comme l'agro-alimentaire, la pharmacie et le secteur de l'énergie. En revanche, le rôle de la recherche et développement est toujours insuffisant car il manque un pôle d'excellence dans ce domaine. L'agritourisme progresse moins vite que la moyenne nationale ; il ne constitue pas une activité de substitution significative.

La région reste attractive dans l'orbite de l'Ile-de-France dont elle continue à dépendre économiquement, au moins dans sa partie septentrionale. Elle accueille des investissements étrangers, même si ceux-ci tendent de plus en plus à se concentrer dans le nord de la France le long d'un axe Paris-Bruxelles. Son atout en termes de qualité de vie est toujours plus important, malgré un manque d'identité territoriale.

La plupart des entreprises régionales n'ont pas la taille critique financière suffisante pour investir à l'étranger, quelques exceptions mises à part. Quant aux entreprises qui le pourraient, le choix leur échappe car leur centre de décision est ailleurs. De plus, les entreprises de la région ne sont guère nomades : les PME-PMI y sont toujours fortement enracinées tandis que les grandes entreprises, attirées par des éléments objectifs tels que la qualité de vie, le réseau de transport, les savoir-faire locaux, etc., demeurent stables.

L'économie en réseau se développe sous l'impulsion des acteurs publics et des chambres consulaires. Peu à peu, les acteurs régionaux intègrent des réseaux externes à la région, dans lesquels ils jouent un rôle croissant. De la même façon, les politiques publiques et la mobilisation des acteurs permettent de faire émerger des entrepreneurs, dont certains viennent d'autres régions, attirés par le Centre.

Le niveau de chômage reste constant ; la hausse des départs à la retraite due au vieillissement de la population ne permet pas de réduire le nombre des chômeurs. Le niveau du chômage est soumis aux flux migratoires selon que la région attire ou non de nouveaux habitants grâce à sa qualité de vie et aux emplois qu'elle propose. En effet, ces nouveaux habitants occupent des emplois au détriment de la population régionale dont le taux de chômage ne diminue pas. Le développement des emplois peu qualifiés dans les services permet de compenser une partie des pertes d'emplois peu qualifiés dans l'industrie. Mais ce sont essentiellement des emplois d'aide à domicile ou de services de proximité (aides ménagères, agents d'entretien, etc.) qui dépendent fortement des subventions publiques, d'où leur fragilité.

Ces postes sont majoritairement occupés par des femmes, tandis que les emplois industriels, essentiellement masculins, sont en baisse. Le taux d'activité des femmes augmente donc, contrairement à celui des hommes qui baisse. Parallèlement, le niveau de qualification des femmes augmente avec celui des emplois. Des politiques volontaristes sont mises en œuvre pour accompagner ce mouvement et aider à la reconversion des hommes vers des emplois de services. Mais la région a du mal à rattraper son retard en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.

Le revenu des retraités baisse, ce qui, compte tenu de leur poids démographique en région, a des conséquences négatives sur l'activité régionale. Ce mouvement n'est pas compensé par la hausse du revenu moyen des salariés provoqué par la hausse de qualification des emplois. En effet, cet accroissement n'est pas uniforme, il ne touche ni les chômeurs ni les salariés précaires.

Les services publics tendent à se concentrer dans les pôles urbains et à quitter le milieu rural. L'Etat se désengageant, les collectivités prennent le relais dans la mesure de leurs moyens. En effet, les élus locaux doivent faire preuve de volontarisme en établissant leurs priorités budgétaires face à la hausse de la demande de services de proximité (qui ne sont pas tous des services publics) entraînée notamment par le vieillissement de la population et un taux élevé d'emploi féminin. Dans certains cas, les collectivités prennent elles-mêmes en charge ces services (poste, télécoms, maisons de santé) mais toutes n'en ont pas les moyens. Certaines assument cette prise en charge en contrepartie d'une augmentation des impôts tandis que d'autres préfèrent (ou n'ont pas d'autres choix) se concentrer sur leurs compétences obligatoires, laissant alors un espace que le tiers secteur ou le secteur marchand peuvent occuper. Cette situation générale se traduit tout de même, essentiellement, par une contribution de plus en plus importante demandée aux usagers. Les déséquilibres entre le nord et le sud de la région en sont renforcés, notamment du fait du vieillissement du sud.

La région Centre offre une qualité de vie de bon niveau à ses salariés : temps de transports relativement limités, prestations de culture et de loisirs, qualité

du cadre de vie (patrimoine, paysage, infrastructures routières intégrées). Elle est mieux positionnée que certaines régions moins peuplées. Les habitants de la région qui ont un travail et sont issus des catégories socioprofessionnelles les moins défavorisées bénéficient d'un bon équilibre entre leurs activités professionnelles et personnelles.

Traditionnellement, les salariés de la région sont réputés par leur conscience professionnelle et leur taux de productivité ; ils sont attachés à leur entreprise et ne limitent pas leur implication dans le travail. Mais la conflictualité des relations sociales tend à s'exacerber sous l'effet des exigences de compétitivité et du stress dans les entreprises. En effet, l'exigence de performance se renforce ; elle se généralise dans le secteur public parallèlement aux progrès de l'évaluation. L'utilisation de la formation continue permet de mieux y faire face.

Parallèlement, la concurrence entre les générations s'atténue : du fait des départs en retraite et de la baisse du nombre de jeunes, l'attitude vis-à-vis des salariés âgés change : on valorise leur expérience et leurs compétences et on leur permet d'aménager leur temps de travail.

2.2. Des efforts en environnement, formation et R&D

La région joue un rôle pilote dans la valorisation de l'environnement. Elle profite de ses ressources et de ses compétences pour être à la pointe de la recherche. Une filière économique s'organise autour de ce secteur, même si son potentiel de dynamisme n'est pas aussi fort que celui que l'on présente généralement.

Le patrimoine environnemental est bien protégé. La région est relativement préservée des pollutions industrielles, même si elle compte quatre centrales nucléaires. En revanche, sur le plan agricole, sa situation est plus fragile.

La région travaille à la mise en valeur de son patrimoine naturel et culturel (monuments et châteaux). Pour ce faire, elle travaille à perfectionner l'élaboration de véritables produits touristiques et d'infrastructures d'accueil (notamment pour du tourisme de congrès) valorisant ce patrimoine. Dans ce cadre, le classement d'une partie de l'axe ligérien au patrimoine mondial de l'UNESCO est un moteur de cette dynamique.

Bien que la mise à niveau des infrastructures de télécommunication à haut débit ait eu lieu (ADSL notamment), la région accuse toujours un retard traditionnel en matière d'infrastructures liées aux nouvelles technologies (ayant émergé d'ici là).

Le niveau d'éducation et de formation augmente chez les étudiants : l'élévation de la qualification des emplois incite les jeunes à prolonger leurs études. Le retard de 2004 en matière d'enseignement post-bac a diminué. La situation des jeunes en échec scolaire est problématique car il devient de plus en plus difficile de trouver des emplois sans qualification. Face à ce risque d'exclusion, des mesures d'accompagnement se développent : promotion de la formation tout au long de la vie, meilleure adaptation des acteurs éducatifs pour faire face à la situation d'échec scolaire, diversification des acteurs de

l'enseignement et de leur offre au profit de la mise en place de parcours plus personnalisés.

La formation tout au long de la vie a également pour conséquence d'améliorer l'adéquation entre formation et emploi. D'une volonté commune, l'université et l'entreprise se rapprochent, elles ont besoin de dialoguer afin de mieux anticiper les besoins à venir. Elles sont soutenues par des politiques publiques volontaristes. Cette dynamique produit un effet d'appel pour les étudiants dont le nombre augmente dans les filières scientifiques. Celles-ci redeviennent attractives car elles débouchent sur des emplois attrayants.

L'harmonisation des systèmes d'enseignement au niveau européen est achevée, notamment pour les universités qui sont maintenant directement en concurrence. Les acteurs de la recherche (universités et laboratoires) se sont rapprochés et travaillent ensemble. Les acteurs publics et privés se mobilisent pour conserver de un à cinq pôles d'excellence dans la région (sciences de la terre et environnement, énergétique, matériaux, sciences du vivant, sciences sociales, etc.). Ils parviennent à articuler recherche publique et application privée, soutenus par les pouvoirs publics qui misent autant sur un soutien aux grosses structures que sur l'appui à l'émergence de nouveaux domaines de recherche.

2.3. Européanisation, complexité et coopération

L'Union Européenne (UE) se présente toujours sous deux aspects distincts : l'Europe politique (institutionnelle) et les Européens.

En ce qui concerne ces derniers, la population de la région Centre (ni plus ni moins que dans le reste de la France) a une meilleure connaissance de l'Europe institutionnelle, grâce notamment aux efforts de sensibilisation en direction de la population régionale, et de l'Europe vécue grâce à la pratique quotidienne de celle-ci. La question européenne est plus présente dans le débat politique français. Les débats relatifs à la Constitution européenne ont fait avancer l'approfondissement de l'UE en disant ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas.

Cette meilleure connaissance conduit à des opinions plus tranchées, donc moins ambiguës mais aussi plus radicales : les gens savent pourquoi ils sont pour ou contre certains éléments de l'Europe politique. Plus l'Europe politique est contraignante (monolithique dans son application) et plus les oppositions sont fortes ; plus elle fonctionne à géométrie variable, respectant les différents particularismes, plus l'opposition faiblit. D'où l'émergence de l'Europe politique comme acteur de la vie politique française. Cependant cette radicalisation de l'attitude vis-à-vis de l'Europe institutionnelle n'est pas universelle. Chez certains, la complexité des situations et une meilleure compréhension des enjeux en cause renforcent leurs incertitudes quant au meilleur choix possible : mieux on connaît une question et plus il apparaît difficile, parfois, de la trancher. Chez d'autres, où la connaissance est plus faible, la disparition des fonds structurels autrefois affectés à la région, a laissé un sentiment amer vis-à-vis de l'Europe, voire négatif.

Sur le plan politique, l'Europe est devenue un des vecteurs de la recomposition politique dans la plupart des pays européens, dont la France,

avec du contenu, des enjeux et des débats. Il ne s'agit plus d'être pour ou contre l'Europe, car le mouvement apparaît irréversible, mais de se prononcer sur la manière dont on est "en Europe".

Dans l'ensemble, il apparaît bien que les sentiments vis-à-vis de l'Europe, qu'ils soient ambigus ou non, sont fonction des effets perceptibles des politiques européennes sur le territoire régional.

En France, on assiste à l'émergence d'une dualité entre les structures territoriales nouvelles et les structures territoriales historiques. Les institutions sont toujours les mêmes mais les regroupements, que ce soit du fait d'un redécoupage du territoire national ou de la poursuite des regroupements intercommunaux, sont de plus en plus importants. L'emboîtement de leurs compétences demeure cependant peu lisible.

S'il est peu probable à cet horizon que la Région Centre ait disparu (ou qu'un redécoupage national ait eu lieu compte tenu de la formidable inertie dans ce domaine), il n'apparaît cependant pas possible d'éluider cette interrogation sur son devenir. Le problème spécifique de la lisibilité de la région Centre (identité, image) demeure. La tendance à l'écartèlement des différents territoires de la région est accentuée, d'où une différenciation accrue entre l'axe ligérien, le nord et le sud de la région. Une exacerbation de la complexité des rapports entre les différentes structures institutionnelles en découle.

On assiste à une montée en puissance des coopérations interrégionales, d'où l'intérêt du positionnement de la région Centre dans l'espace atlantique et dans l'espace du Nord Ouest européen. Son élargissement vers l'Est (Bourgogne, Rhône-Alpes) et le Sud (Limousin, Auvergne), bien que souhaité, évolue lentement et n'est sans doute pas acquis en 2025.

Les coopérations régionales s'organisent, notamment pour renforcer l'attractivité territoriale. Face à un environnement toujours aussi complexe, des processus de facilitation de la coopération entre les acteurs régionaux se mettent en place. Cet environnement est aussi devenu plus transparent pour le citoyen car l'ancien enchevêtrement des décideurs (qui ralentissait la décision) était parvenu à un point tel que cela ne pouvait plus durer. Aussi les institutions se sont-elles spécialisées (les Départements assurant la gestion du social et les Régions se chargeant de la structuration du territoire et de l'anticipation). L'intercommunalité pour sa part a gagné en degré d'opérationnalité. Toutefois, des chevauchements de compétences pourraient subsister.

Face à cette complexité et à cette européanisation accrue, on constate un maintien de la tentation autoritariste. Elle se présente non seulement sous la forme des partis d'extrême-droite, mais aussi comme valeurs intégrées à d'autres partis. La montée de cette tentation est corrélée à l'éventuelle désarticulation de la région Centre (du fait des tendances centrifuges) ainsi qu'à la dégradation de sa situation économique

L'accroissement des inégalités et de la complexité a conduit à faire de la recherche de consensus la caractéristique majeure des deux précédentes décennies. Les processus participatifs se sont donc accrûs mais lentement, du fait de freins culturels forts et du risque de manipulation qu'ils font courir (le

processus ne servant alors qu'à faire passer un message). On observe un recul des corps intermédiaires. La représentativité pose toujours problème.

2.4. Uniformisation régionale et diversité infrarégionale

La plupart des tendances sociétales qui affectent le territoire régional sont de niveau national : l'accroissement du nombre des ménages, de l'urbanisation et de la mobilité, le développement de l'hétérogénéité des espaces ruraux...

On observe cependant que l'augmentation des disparités socio-spatiales se traduit, en région Centre, par un renforcement du clivage nord-sud de la région, clivage qui pourrait néanmoins être tempéré par l'efficacité des politiques publiques en matière de cohésion régionale. Ce clivage nuit à la région, tant en termes d'identité (sa visibilité est toujours faible) que de masse critique pour son rayonnement. Ainsi, malgré une urbanisation continue d'une partie de l'axe ligérien (Tours-Orléans), la région Centre ne possède toujours pas de métropole au sens strict du terme⁹. Ce qui n'évite pas le développement de nouvelles conflictualités, dans les banlieues notamment.

Si l'uniformisation des tendances socioculturelles et le phénomène d'individuation suivent ici la même évolution que la moyenne nationale (comme l'accroissement et la diversification des loisirs le reflètent par exemple), en revanche la population de la région Centre présente parfois quelques particularités, très localisées sur le territoire.

Ainsi, en matière de risques qui demeure, en 2025 un sujet sensible, la sensibilité de la population et des pouvoirs publics de la région Centre apparaît spécifique : on y prend plus de recul vis-à-vis des risques courus que dans certaines autres régions. Un certain pragmatisme colore cette distinction : ici on vit avec le risque, on ne cherche pas à le rejeter systématiquement. Cela se traduit par une plus faible expression écologique, notamment vis-à-vis des centrales nucléaires par exemple. L'aménagement du bassin de la Loire illustre cette attitude, les pouvoirs publics menant une action importante auprès des habitants pour leur expliquer les mesures à prendre en cas de crise (inondations notamment).

Autre exemple, en ce qui concerne les jeunes, leur désir d'autonomie suit les tendances françaises, en l'absence d'une homogénéité européenne. Son accentuation se manifeste à travers les "petits boulots" et la mise en couple de plus en plus jeune par exemple, une tendance que les politiques de logement doivent prendre en compte. Le nombre de jeunes en apprentissage persistant à être supérieur à la moyenne nationale, ceux-ci sont "actifs" plus tôt dans la région Centre que dans la plupart des autres régions. Mais ce sont dans les franges franciliennes que les jeunes et les couples bi-actifs ont le plus besoin d'équipements sociaux.

⁹ « La vraie métropole est un pôle urbain majeur doté de la totalité ou de la quasi totalité des fonctions urbaines au niveau qualitatif le plus élevé... Elle concentre des activités de commandement dans les domaines les plus diverses, participe à la maîtrise de l'espace mondial et appuie son rayonnement sur un territoire continu relativement vaste. » G. WACKERMANN, *Très grandes villes et métropolisation*, Ellipses, 2000, 223 pages, citation p. 65

Ainsi, la réponse aux besoins croissants de prestations doit prendre en compte la diversité des besoins dans les territoires infra-régionaux (populations âgées, jeunes, etc.). Ces besoins se distinguent rarement de la moyenne nationale, mais ils sont souvent localisés.

Des tendances sociales contradictoires agitent toujours la société : il n'y a plus "une" mais "des" dualités¹⁰, notamment dans les territoires infra-régionaux.

Cependant, les outils de la promotion sociale se sont développés et se développent encore, notamment sous l'influence européenne ; ils se diversifient. Grâce à une meilleure information, les habitants du Centre peuvent en profiter. Mais la promotion sociale générationnelle¹¹ n'est pas acquise et dépend de l'évolution économique. Grâce à la mobilité internationale, l'interculturalité s'accroît ; on note cependant que cette mobilité internationale est plus faible en région Centre que dans les territoires limitrophes à d'autres pays (frontaliers) malgré un développement de la pratique des langues étrangères (essentiellement de l'anglais).

¹⁰ allusion à la "France duale" ou à une "société à deux vitesses".

¹¹ le fait que les enfants aient de meilleurs revenus et positions que leurs parents.

3. Des propositions pour la région Centre en Europe

Après avoir réfléchi aux avènements possibles des sociétés occidentales européennes, et plus particulièrement française, puis à l'avenir probable de la région Centre, dans ce contexte, à 2025, le groupe Prospective a élaboré des propositions (non exhaustives) sur ce qu'il conviendrait de faire dès à présent pour offrir un avenir plus positif à la région Centre.

Quatre grands défis ont ainsi été identifiés :

- l'emploi et la formation (notamment en termes de qualité de la formation et de la reconversion) ;
- l'atténuation des déséquilibres territoriaux (ce qui inclut la reconnaissance de l'entité territoriale régionale et l'acquisition d'une taille critique en termes d'image) et l'accès à l'espace territorial européen (compte tenu de la position géographique spécifique de la région, au cœur du territoire national) ;
- l'accès aux espaces d'activité européens : acquisition d'une taille critique en termes d'activités économiques mais aussi de dynamique en recherche et développement, constitution de pôles d'excellence, rattrapage du retard industriel de la région ;
- le dynamisme sociétal : la confiance en l'avenir, l'attractivité de la région vis-à-vis d'une population jeune et la participation à la vie culturelle européenne.

Des propositions ont été discutées pour faire face à chacun de ces enjeux et aux problèmes qu'ils soulèvent.

3.1. Atténuer les déséquilibres territoriaux

Quatre aspects de cette problématique complexe ont été identifiés par le groupe : le déséquilibre infrarégional, l'accès à l'espace européen, le fait d'être un lieu de passage (un territoire traversé ne bénéficie pas forcément des flux qui le traversent), l'absence de taille critique et de reconnaissance de la "région Centre".

Il serait souhaitable de poursuivre une politique attractive de transports. Celle-ci devrait comporter les trois volets route, rail et air. En matière de transports ferrés, il serait souhaitable d'améliorer aussi bien la vitesse sur les axes Nantes-Lyon et Paris-Orléans-Limoges-Toulouse que la liaison, la cadence et la pertinence des horaires sur les axes infrarégionaux. Le routier devrait être structuré par rapport au ferré de manière à éviter les doubles emplois. Il serait souhaitable que les modes de transport soient diversifiés (par exemple : taxis collectifs, minibus, etc.). Enfin, il serait souhaitable de faciliter l'accès aéroportuaire européen en renforçant la liaison avec les aéroports parisiens ; l'aéroport de Châteauroux pourrait aussi être amélioré pour les accès nationaux.

Par ailleurs, il conviendrait d'éviter que la politique régionale devienne une somme de décisions locales : il est nécessaire d'impulser de véritables stratégies régionales dans lesquelles les territoires devront être acteurs. Dans ce cadre, une stratégie régionale lisible, affirmée grâce à l'élaboration d'un SRADT incluant un schéma régional économique, serait bienvenue. Elle permettrait aux différents acteurs territoriaux de s'associer dans des partenariats susceptibles de faire significativement avancer les choses. Lisibilité des enjeux régionaux et visibilité de la région Centre en sortiraient ainsi renforcés.

L'ensemble des institutions impliquées dans le maintien des services publics en zones rurales doit concourir à un maintien minimum des activités pour résister à la désertification.

Enfin, le développement d'activités logistiques (pour le rail et la route) permettrait sans doute de capter des flux qui, actuellement, ne font que traverser la région.

3.2. Renforcer les possibilités d'accès à l'emploi

La problématique est relativement simple ici. On constate depuis 1988 que l'écart entre le taux de chômage français¹² et le taux de chômage moyen de l'Europe des 15 ne cesse de croître, la France connaissant un chômage plus important que la moyenne de l'Europe. Bien que le taux de chômage de la région Centre soit traditionnellement inférieur à la moyenne française, tant pour les hommes que pour les femmes, l'avenir demeure fragile, notamment du fait de la hausse des qualifications attendue. Il est donc nécessaire que la région s'attache à faire le maximum pour permettre à ses habitants de continuer à avoir accès à l'emploi.

Trois voies sont privilégiées : une politique d'aide aux entreprises, une politique de formation/qualification et une politique de meilleure connaissance dans ce domaine.

La première proposition est une politique de soutien à la création d'entreprises et au développement des entreprises existantes pour encourager leur ancrage sur le territoire. En accompagnement, la création de services pour les entreprises —à travers par exemple la mutualisation de ces services (comme les pôles de services aux entreprises dans le Gard par exemple)— et de services pour la population pourrait aussi être soutenue. Elle pourrait être renforcée par le développement d'incitation à la mutualisation de services et d'actions des entreprises, sans négliger l'importante question du capital-risque dont la région semble souffrir.

La deuxième proposition vise l'élévation du niveau de formation générale et du niveau de qualification dans la région. Afin d'éviter l'atomisation des aides (le saupoudrage) et de rendre l'action publique plus efficace, il est proposé de soutenir l'effort de cette hausse des qualifications principalement dans les métiers ou filières reconnus importants dans le cadre d'une Stratégie Economique Régionale (cf. la section précédente). Deux autres mesures

¹² en pourcentage de la population active civile (sources Eurostat).

pourraient accompagner cet accès à l'emploi : la poursuite d'une politique d'orientation des femmes vers les métiers techniques et scientifiques (sans pour autant négliger celle des hommes) et d'orientation des hommes vers des métiers d'avenir tels qu'aide-soignant, éducateur, aide à domicile, etc.

Enfin, le groupe a jugé tout à fait nécessaire, compte tenu de l'importance de cet enjeu, de poursuivre un travail d'étude et de porter à connaissance des données établies dans ce domaine (cf. les données de l'ORFE par exemple), d'ouvrir des lieux de débats sur la base de ces informations et de mener des diagnostics partagés. En effet, il faut affiner les hypothèses d'évolution des emplois à moyen et long terme dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire de manière à valoriser le capital humain régional, à travers une réflexion partenariale notamment en termes d'expertise.

Cette dernière suggestion s'est transformée en une proposition transversale pour l'ensemble des données relatives à la région, quelque soit le domaine (un observatoire régional peut-être). A cette fonction d'observatoire serait aussi associée une fonction de communication, notamment en matière de divulgation des bonnes pratiques. Car il manque en région une porosité par rapport aux bonnes pratiques étrangères aussi bien que domestiques. Cela semble relever d'un état d'esprit propre à la région, une absence de valorisation de ce qui est fait, due peut-être au fait que l'on ne cherche pas suffisamment à être attractif. D'où la nécessité de développer la curiosité, l'envie d'expérimenter, notamment au niveau des entreprises.

3.3. Développement de la capacité d'innovation

Le problème ici est celui de la taille critique des pôles de R&D et de la nature des activités qui y sont ou seraient pratiquées. En effet, si certains secteurs se portent mal comme l'armement par exemple, d'autres en revanche peuvent être des réservoirs d'activité, si l'on sait les développer.

La réponse globale proposée est l'élaboration d'une politique d'innovation concentrée sur des axes lourds, complétée par un soutien aux innovations émergentes et favorisant les alliances entre les capacités d'innovation publiques et privées, régionales, nationales et européennes.

Il est acquis que cette R&D doit être ouverte à la coopération internationale, notamment dans le cadre européen. Auparavant, il apparaît nécessaire de s'assurer que les priorités définies au niveau européen dans le domaine de la recherche (Programme-Cadre de R&D (PCRD), Eurêka, etc.) correspondent aux priorités de développement régional.

Le repérage des pôles d'excellence se situe à la croisée d'un potentiel de recherche fondamentale fort et de pôles de recherche privée, accompagné d'une volonté d'alliance pour favoriser la recherche et l'innovation.

Des acteurs régionaux peuvent jouer un rôle significatif dans ce paysage : CRITT, Universités, centres de recherche, technopoles, etc.

3.4. L'attractivité de la confiance

La première préoccupation concerne l'image de la région qui n'est pas suffisamment attractive. Elle doit être valorisée, y compris par les habitants eux-mêmes qui ont une image négative de la région. Or, cette image est un frein pour le développement de la région. L'objectif est de développer le tourisme, mais également la qualité de la vie culturelle, la santé ou l'environnement. Ainsi, l'attractivité ne concerne pas uniquement les populations extérieures, elle s'adresse également à la population qui vit déjà sur le territoire.

Il existe dans la région une véritable richesse culturelle et patrimoniale qui est insuffisamment structurée, et ne rend pas la région attractive car elle est trop élitiste. Le soutien à la création culturelle devrait s'accompagner d'un encouragement à la participation à des activités culturelles. Ces activités recoupent également des pratiques de loisirs qui sont liées à la mémoire collective et ne doivent pas être négligées. La pratique d'activités de loisirs et de culture dépend de l'existence d'équipements et de services à la population qui devraient faire l'objet d'une véritable politique d'animation et d'incitation dans l'ensemble des territoires de la région.

Enfin, le groupe s'est posé la question de la place des jeunes dans la région, et de la politique qui pourrait être mise en œuvre pour les attirer dans la région et les aider à s'y installer. Il serait aussi souhaitable de mieux connaître les attentes des jeunes (16-25 ans) afin de pouvoir développer les échanges européens et contribuer ainsi à promouvoir la confiance de l'ensemble de la région dans l'Europe.



II – Compléments apportés par proGective

Chapitre 1

Principaux éléments de diagnostic

Ce chapitre vise à rappeler les principales conclusions du diagnostic (cf. annexe 5) qui a nourri, avec d'autres documents, les réflexions du groupe Prospective.

L'objectif de ce diagnostic était de fournir au groupe des éléments de réflexion préalables concernant les relations du Centre avec l'Europe. Il ressort deux conclusions majeures de ce travail :

- La région se situe dans la moyenne de l'Europe des 15 dont elle suit les tendances. L'élargissement de l'Union à 25 membres amène à reconsidérer cette position dans un sens plus favorable. En effet, les 10 nouveaux pays ayant des situations économiques moins prospères que celle de l'Europe des 15, leur arrivée permet de revaloriser la position du Centre dans la moyenne communautaire à 25.
- Elle souffre du manque de structuration de son territoire clivé entre des attractions contradictoires, ce qui limite son intégration aux grands espaces européens.

Dans chacun de ces cas, les politiques européennes et les acteurs régionaux mènent une action qui peut contribuer à corriger ou au contraire à renforcer ces déséquilibres.

1. Une région dans la moyenne communautaire

Les comparaisons de la situation régionale avec celle d'autres régions européennes montrent que le Centre est relativement bien positionné dans la compétition entre les différents territoires européens.

1.1. Les caractéristiques régionales

Avec un PIB par habitant de 21 626€ en 2002, la région se situe dans la moyenne supérieure des régions européennes¹³. Elle ne fait pas partie des territoires les plus prospères mais elle n'appartient pas non plus aux secteurs les plus en difficulté. Ce constat cache néanmoins d'importantes disparités territoriales, entre le nord et le sud de la région. Une remarque du même type peut être faite pour le niveau de chômage. En effet, le chômage en Centre (y

¹³ La référence ici est la moyenne de l'Europe des 15.

compris chômage des femmes, des jeunes (15-24 ans) et de longue durée)¹⁴ est moins élevé qu'au niveau national, mais il est toujours plus important que la moyenne des 15.

Comme d'autres régions de la façade atlantique, par rapport à la moyenne communautaire, la région compte un taux d'activité plus important dans les secteurs agricoles et industriels, tandis que le développement du secteur tertiaire est en retard. La région dispose d'un potentiel d'innovation non négligeable mais le faible taux de formation de la population dans les niveaux supérieurs limite son développement.

La région compte également un nombre de personnes âgées particulièrement important, phénomène qui va en s'amplifiant : ce sera l'un des enjeux majeurs des années à venir.

Enfin, le territoire régional connaît une très faible densité, ceci même par rapport aux niveaux nationaux qui sont plus faibles que ceux des autres pays européens. Cette situation, caractéristique d'un territoire rural et vieillissant pourra se révéler être un atout lorsque les disponibilités foncières des zones les plus denses iront en diminuant.

1.2. Atouts et fragilités

Relativement internationalisée, l'économie régionale accueille un nombre important d'investissements étrangers. La région est bien intégrée dans les échanges internationaux grâce à la présence de nombreuses infrastructures de communication (routes et autoroutes, TGV, aéroports). Elle dégage un excédent commercial. Cinquième région industrielle française, elle abrite des secteurs de pointe en pharmacie et cosmétique, énergie, aéronautique et armement, caoutchouc-plastique et automobile. Ce dynamisme explique la présence de centres de recherche dans ces domaines. La région dispose aussi d'une agriculture compétitive qui en fait la deuxième région céréalière d'Europe.

L'agriculture régionale a ainsi bénéficié d'importants transferts financiers au titre de la PAC. Les fonds européens ont également contribué à la promotion de la cohésion économique et sociale de la région, au développement de l'éducation, des nouvelles technologies, du sport, etc. Les acteurs régionaux doivent maintenant prévoir de nouvelles stratégies alors que ces investissements vont se tourner vers l'est de l'Europe.

A l'heure de la mondialisation, l'ouverture internationale est un atout mais c'est également une source de fragilités :

- La présence de capitaux étrangers prouve l'attractivité du territoire mais elle place la région dans une situation de dépendance. Elle est soumise à des décisions qui lui échappent et qui peuvent conduire à terme à la délocalisation d'une partie de son patrimoine productif.

¹⁴ source : "Formation et emploi de la population en région Centre", ORFE, 2003

- L'agriculture, point fort de l'économie régionale, est soumise à une série de restructurations à travers la réforme de la PAC et la libéralisation des échanges agricoles entamée à Doha. Il est encore difficile de prévoir toutes les conséquences à venir de ces restructurations.
- Les entreprises industrielles doivent faire face à des exigences de compétitivité de plus en plus aigues. Des projets de reconversion industrielle sont en cours, ils se traduisent par d'importantes suppressions d'emplois dans ces secteurs, comme à Romorantin.

L'enjeu est maintenant de savoir si ces pertes pourront être compensées par les créations à venir dans les nouvelles activités industrielles et dans les services. C'est pourquoi la formation de la population aura d'importantes conséquences dans le futur.

2. Un positionnement à valoriser

Le manque de structuration de la région est souvent considéré comme son handicap majeur. Pourtant, le territoire dispose d'atouts lui permettant de prétendre à une meilleure visibilité.

2.1. Une région peu structurée

Le territoire régional est partagé entre trois influences historiques. Ces aires d'influence recoupent les découpages du territoire européen effectués par le Schéma de développement de l'espace communautaire.

- Les franges franciliennes, au nord de la région, sont tournées vers le Bassin Parisien. Elles appartiennent à la zone dite de l'Europe du nord-ouest, cœur de l'Union dynamique et prospère mais qui recèle des déséquilibres internes.
- L'ouest de la région et l'axe ligérien, notamment entre Blois et Tours, sont attirés par la façade atlantique et sa capitale, Nantes. Ce territoire s'inscrit dans l'espace atlantique qui court de l'Irlande au Portugal. Territoire rural maillé de villes moyennes, il bénéficie de l'attrait du littoral, accueillant population et nouvelles activités.
- Au sud de la région, les départements de l'Indre et du Cher entrent dans l'orbite de la diagonale continentale (à laquelle le Centre n'appartient pas), vaste zone peu dense située au cœur de la France et l'Espagne qui connaît des problèmes de déclin démographique et de reconversion industrielle.

Organisés autour de ces différentes influences, les départements ont une existence identitaire forte. Dans ce contexte, la Région a du mal à faire le lien et à définir une stratégie d'alliance et de positionnement claire. Située au carrefour de deux zones dynamiques au nord et à l'ouest, la région bénéficie de leurs retombées économiques, mais elle se situe également dans leur dépendance notamment vis-à-vis de l'Île-de-France.

2.2. Des stratégies de visibilité

Créée de façon artificielle, la région manque de visibilité, d'autant qu'elle ne compte pas de métropoles d'importance européenne, les villes de Tours et Orléans étant considérées comme des villes moyennes à cette échelle. Mais elle abrite un important patrimoine naturel et bâti ainsi que des vignobles renommés qui, au-delà de leurs conséquences touristiques, ont un impact en termes de notoriété et de structuration identitaire.

Afin de peser à l'échelle européenne, la plupart des observateurs concluent que la Région doit développer une stratégie d'alliance avec d'autres régions. Pour cela, elle peut s'appuyer sur les liens déjà existants. Au niveau national, le Bassin parisien qui rassemble des régions faisant face à des enjeux comparables, paraît être un cadre de coopération privilégié. Au niveau européen, différents programmes communautaires encouragent la coopération interrégionale. La Région participe à deux programmes Interreg au sein de l'Europe du nord-ouest et de l'espace atlantique.

D'autres initiatives encouragent le développement de liens sur des domaines particuliers comme l'économie, la culture et le patrimoine, l'éducation, la recherche, etc. Les institutions locales et régionales mais aussi les associations, les universités et la société civile ont pris conscience de cette dimension et se lancent dans des partenariats. Leurs efforts restent cependant encore limités : ils sont dispersés et manquent de visibilité.



Chapitre 2

Le rôle de l'Europe dans ces visions d'avenir

1. L'Europe dans les scénarios exogènes

Chacun de ces scénarios est mû par un ensemble de facteurs freins et de facteurs moteurs des évolutions décrites (annexe 9). Ceux-ci ont pu être regroupés en quatre catégories de facteurs, valables pour les freins comme pour les moteurs, quel que soit le scénario : des facteurs conjoncturels (crises, conflits, manque de ressources), des facteurs politiques (inefficacité des politiques publiques), des facteurs sociétaux (comportements, inégalités, culture). Et, formant une catégorie à part entière compte tenu de son volume, le facteur Europe est apparu, explicitement cette fois, comme un élément majeur. C'est celui-ci que nous allons détailler ici.

1.1. L'Europe du "développement harmonieux"

Plusieurs facteurs contribuent à la réalisation du "développement harmonieux", comme la société de la connaissance, la croissance économique, la démocratie participative et l'organisation efficace du territoire. Mais c'est le facteur européen qui apparaît ici le plus déterminant.

1.1.1. Le moteur : plus et mieux d'Europe

L'Europe économique est la première visée : elle passe par la prise de conscience (et la conviction) que l'Europe peut être le contrepoids de l'Amérique du Nord et de l'Asie du Sud-Est. Pour cela, il faut promouvoir et réaliser trois conditions : un rattrapage rapide des écarts de développement des pays nouvellement intégrés dans l'UE, qui pourront ainsi devenir de nouveaux marchés et tirer la croissance ; un équilibrage économique au sein de l'Europe ; et une forte coopération, notamment industrielle, entre les pays européens pour exploiter au mieux les atouts de chacun en complémentarité plutôt qu'en concurrence (cf. la proposition d'un label "made in Europe").

Mais cette Europe économique a besoin de l'Europe politique qui lui assure des institutions européennes stables, la mise en place progressive de règles d'harmonisation économique européenne et d'une Europe sociale et une bonne articulation des compétences entre l'Union et les États membres.

Cette intégration européenne doit même devenir une véritable européanisation dans tous les domaines : intégration politique, politiques sociales, équilibrage économique, prise en compte de l'identité culturelle dans l'Europe, soutenue par une démarche cohérente d'affirmation européenne.

Elle devrait conduire *in fine* à une européanisation des institutions politiques, économiques, sociales et environnementales, qui pourrait peut-être se traduire par une fonction publique européenne.

Enfin, il est clair dans l'esprit des membres du groupe que ce "plus d'Europe" n'a d'intérêt que si c'est un "mieux d'Europe", c'est-à-dire si les politiques européennes menées sont "intelligentes" et respectueuses des spécificités des différents espaces.

1.1.2. Un frein : le manque d'Europe

A contrario, moins d'Europe qu'il y en a aujourd'hui est considéré comme un obstacle à la réalisation d'un développement harmonieux.

Trois facteurs pourraient causer ce manque d'Europe :

- la politique individualiste des États et les conflits d'intérêts qui peuvent survenir entre États européens,
- les difficultés récurrentes à adopter un système de convergence des politiques socioéconomiques dans l'Union Européenne,
- le manque de culture européenne et d'une prise de conscience, par les Européens, de l'entité Europe, d'où l'absence d'intégration de la dimension européenne dans les mentalités.

1.2. L'Europe du "développement inégal" et de la "crise structurelle"

Pour ces deux scénarios, la vision s'inverse. A l'évidence, leur réalisation n'est pas souhaitée par les participants qui ont renseigné les freins et les moteurs. Pour la plupart d'entre eux, c'est le "moins d'Europe" qui en est le moteur tandis que le "mieux d'Europe" en est le frein. Ils sont traités ensemble ici car la "crise structurelle" apparaît comme la situation dégradée du "développement inégal".

1.2.1. Le frein : mieux ou plus d'Europe

Pour éviter qu'un développement inégal ne s'impose, il faut *mieux d'Europe*.

Ce *mieux* passe par une stabilisation des institutions européennes et une véritable européanisation dans tous les domaines, soutenue par une démarche cohérente d'affirmation européenne comme nous l'avons déjà vu ci-dessus. Mais il se traduit aussi par une régionalisation et une intégration européenne réussies tant au niveau mondial que local, ainsi que par une prise de conscience conduisant à un refus majoritaire d'un déclin en Europe.

Lorsque l'on en est au stade d'éviter la crise structurelle, cela laisse supposer que le développement inégal a été réalisé. Dans ce cas, les objectifs sont plus ambitieux : avant qu'il y ait *mieux d'Europe*, il faut déjà *plus d'Europe*.

Pour cela, au-delà de la prise de conscience et du renforcement de l'intégration européenne déjà évoqués (aussi bien économique qu'institutionnelle), il faut mettre l'accent sur :

- l'émergence de nouvelles formes de régulation au niveau européen ;
- la valorisation des avantages comparatifs de l'Europe (infrastructures, potentiel S&T, savoir-faire...) ;
- la prise en compte des tendances longues pour mettre en place des politiques correctrices à l'échelle européenne et nationale.

1.2.2. Le moteur : une Europe dégradée ou niée

La réalisation de ces scénarios non souhaitables serait favorisée par une évolution de l'Europe vers des formes considérées comme dégradées.

Ce serait le cas, par exemple, si venait à émerger une Europe à géométrie variable. Celle-ci pourrait être le fruit d'un élargissement mal maîtrisé (manque de moyens financiers, rythme d'élargissement), d'un consensus mou dans la démarche européenne générant des inégalités croissantes ou d'une organisation de la concurrence européenne de manière à maintenir la domination des acteurs actuels tout en aidant à "élever" les acteurs non dominants.

La situation empirerait si le cadre européen était uniquement utilisé au bénéfice de soi (d'un Etat membre particulier), c'est-à-dire si chacun profitait du système européen sans volonté d'harmonisation (mariage de raison). Dans ce cas, il serait peut probable que l'EU soit en mesure de mettre en œuvre les politiques correctrices nécessaires.

Enfin, on pourrait assister à une véritable négation de l'Europe en tant qu'entité de stabilité économique et sociale, ouvrant ainsi la voie au scénario de la crise structurelle et à un repli nationaliste.

On voit donc bien, à travers ces différents scénarios, la place que tient la construction européenne comme facteur d'avenir d'ici 2025.

2. L'Europe dans l'avenir de la région Centre

Dans l'avenir de la région Centre d'ici 2025, le facteur européen apparaît comme une donnée de contexte. L'intégration n'est pas remise en cause, l'Europe fait désormais partie du paysage structurel, confirmant ainsi l'approche des scénarios d'environnement.

Dans cette vision, le principal désavantage de la région Centre est son double "éloignement" de l'Europe : un éloignement géographique mais aussi un éloignement culturel (faible ouverture européenne, manque de mobilité des jeunes). Aussi le Centre n'est-il pas véritablement intégré à un espace élargi qui lui conférerait un poids supplémentaire dans le jeu international, comme l'Espace Européen du Nord-Ouest, ou l'Espace Atlantique par exemple. Certes cela pourrait lui donner l'avantage de jouer sur ces deux espaces à la fois mais le choix d'une telle posture demande une réflexion stratégique approfondie.

Le Centre reste encore très marqué par la proximité de l'Ile de France qui l'étouffe un peu de son ombre. Il cherche à modifier ce rapport de force en s'inscrivant dans la complémentarité plutôt que dans la rivalité avec le Bassin parisien. Mais il ne semble pas avoir encore pris la mesure des avantages nouveaux qu'il pourrait en tirer.

Se pensant donc seul (et non dans un espace intégré), le Centre a bien compris que sa survie économique et culturelle passe par sa capacité d'accès à l'Europe : à l'espace géographique européen comme à l'espace des activités (économie, recherche, culture, etc.).

Parallèlement, certains acteurs régionaux ne sont pas dupes des risques d'une trop forte soumission à Bruxelles : une coopération bien comprise ne sera bénéfique que si elle vient en appui d'une véritable stratégie régionale, portée par tous les acteurs.



Conclusion de proGective

Cette étude prospective d'un genre nouveau, réunissant acteurs et experts, est source d'enseignements. Nous en retiendrons trois principaux.

Sur le plan du **processus participatif**, ce fut un exercice riche de dialogue au cours duquel les confrontations n'ont pas été simples mais toujours intéressantes. La permanence d'un noyau dur important du groupe, malgré des conditions de travail lourdes (une à deux journées par mois, un exercice de réflexion prospective inhabituel), a révélé l'intérêt significatif des participants pour le processus. La demande de débats a été forte et ceux-ci se sont avérés d'autant plus enrichissants que l'hétérogénéité du groupe et la diversité des positions étaient grandes. Il convient de noter que parmi les propositions, les participants ont suggéré des lieux de débats et des diagnostics partagés, confirmant ainsi cet intérêt pour des modalités de réflexion participatives.

En termes de **prospective**, l'exercice a atteint ses limites : il a produit une réflexion intéressante sur un sujet particulièrement difficile en un laps de temps extrêmement bref. Mais il faut être conscient qu'il est long et difficile d'entrer dans un mode de pensée réellement prospectif. Cette étude a constitué un exercice de sensibilisation à la pensée prospective, presque un "pilote". Elle devrait être reprise et approfondie, avec des moyens en temps et en ressources adéquats, si la Région entendait réaliser un SRADT par exemple. Toutefois elle pourrait être utilement valorisée par la mise sur pied d'une activité prospective continue au sein de la Région. A ce sujet, des participants du groupe Prospective ont précisé le besoin qu'ils ressentaient de ce type d'activité, dans lequel les acteurs concernés sont associés à une démarche prospective, plutôt qu'une démarche interne aux services de la Région.

Sur le plan de l'**expertise**, elle montre qu'un effort significatif demeure à entreprendre dans la région pour produire une base de connaissance à vocation prospective, c'est-à-dire montrant l'évolution de certains indicateurs sur des séries longues, de l'ordre de trente ou quarante ans. Sans cette information dynamique, il demeure très difficile d'appréhender les processus à l'œuvre sur ce territoire et, notamment, les forces de changement. Cette effort de recueil de données temporelles doit être accompagné d'un important travail de synthèse systémique entre les différents champs de connaissance, car l'interdépendance ne cesse de croître dans un univers aussi complexe que celui du XXI^{ème} siècle. Or l'effort d'interprétation de ces données n'est souvent pas à la hauteur de la complexité du réel : ce sont des pans entiers de la réalité qui échappent ainsi à la connaissance. Le groupe Prospective a pris la mesure de cette faiblesse qu'il a essayé de pallier en apportant des éléments d'information (voir l'annexe 6). Cette prise de conscience fut à l'origine d'un échange entre les participants sur l'intérêt d'une démarche prospective continue au niveau de la Région qui viserait à mettre en synergie toutes les données recueillies (comme le fait déjà l'ORFE mais en l'étendant à tous les

domaines de connaissance du territoire régional). En effet, il a été souligné que l'élaboration des politiques publiques requiert de plus en plus de données régionales et infrarégionales (statistiques, qualitatives et sexuées), d'exemples de bonnes pratiques et d'éléments de connaissance de l'opinion (enquêtes, etc.). Un Observatoire Régional de Prospective, auquel chacun apporterait sa pierre au format décidé collégialement, pourrait constituer un tel outil.

Déjà, il nous apparaît judicieux de **concrétiser** le projet porté par la Direction des Etudes et de la Prospective du Conseil régional de création d'un SIP (Système d'Information Prospective) en tirant profit des données mobilisées pour cette étude. Certains membres du groupe seraient sans doute prêts à contribuer à cet effort, que ce soit en réfléchissant à la structure de ce SIP (indicateurs à traiter, sources d'information à sélectionner, etc.) ou en aidant à l'alimenter, ce qui permettrait de prolonger et développer cette première étape de sensibilisation des acteurs locaux concernés à une prospective régionale participative.

Fabienne GOUX BAUDIMENT

Annexes

Annexe 1 : liste des participants

Annexe 2 : méthodologie de l'exercice

Annexe 3 : liste des réunions du groupe Prospective

Annexe 4 : liste des documents fournis par le Conseil Régional du Centre

Annexe 5 : diagnostic réalisé par proGective

Annexe 6 : liste des documents fournis par les participants

Annexe 7 : glossaire

Annexe 8 : cahier des charges de l'étude

Annexe 9 : liste des freins et des moteurs des scénarios exogènes

Annexe 1 – liste des 29 personnes ayant participé au moins une fois aux travaux du Groupe Prospective

- **Gil AVEROUS**, Président, Fédération des Jeunes Chambres Economiques de la région Centre
- **Liliane BARITEAUD**, Présidente, Maison de l'Europe de Tours
- **Nathalie BECHU**, Directrice, CRIJ
- **Thierry BLUET**, Directeur adjoint, Centreco-Centrexport
- **Giuseppe BONACORSI**, Directeur, Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours
- **Dominique BONNY**, Directeur, Agence pour le Développement des Activités Touristiques Et Culturelles du Centre
- **Janick BRABANT**, Chargée de la communication, Université d'Orléans – assistée par Xavier GALIEGUE, en charge des relations européennes, Université d'Orléans puis par Yann VAILLS, chargé de mission à la Pédagogie et à la Formation, Université d'Orléans
- **Philippe BRAY**, Coordinateur du Pôle "Entreprises, sites pollués", ADEME
- **Michel CALANDRE**, Administrateur de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives de la région Centre au titre de l'Union Régionale des Associations Familiales
- **Daniel CALLU**, Chef du service d'économie agricole, DRAF
- **Jean-Paul CARRIERE**, Professeur d'Aménagement Urbanisme, Université de Tours
- **Damien CHRISTIANY**, Conseiller technique, Direction générale des services, Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire.
- **Laurent CIRADE**, Responsable des Etudes, statistiques, TIC, création transmission – reprise, programmes européens, Chambre régionale des métiers
- **Eric COLLIN**, Responsable du Carrefour rural européen, Chambre régionale d'agriculture
- **Bernard COTTIN**, Responsable de l'Euro-Info-Centre, Chambre régionale de commerce et d'industrie

- **Fabien FERRAZZA**, Responsable de la stratégie d'agglomération, Communauté d'agglomération du Drouais
- **Claude FLEURIER**, Délégué régional, Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie
- **Didier FOURNIER**, Directeur de la Mission TIC, GIP RECIA
- **Thérèse GALLO VILLA**, Représentante CGT
- **Iskender GOKALP**, Directeur du Laboratoire de Combustion des Systèmes Réactifs, Responsable de la fédération de recherche EPEE, Coordinateur du Centre National de Recherche Technologique « Propulsion du Futur », Délégation Régionale Centre du CNRS
- **Olivier JOUIN**, Directeur, Orléans Technopole
- **Emmanuel LACOUR**, Mission de conseil aux communes, d'assistance aux projets et mission Europe, Conseil général du Cher
- **Yves LAUVERGEAT**, Membre du CESR Centre
- **Yves MARINIER**, Représentant FO
- **Michel PERTUE**, Professeur, Laboratoire des Collectivités Locales, Université d'Orléans
- **Roland QUILLEVERE**, Chargé de mission, DRE
- **Pascale RICHARD**, Conseillère, DRDJS
- **Marie-Béatrice ROCHARD**, Directrice, ORFE
- **Christian TEINTURIER**, Président, CROS
- **Christian VETELE**, Directeur adjoint, DRTEFP

Annexe 2 – méthodologie de l'exercice

Les participants invités par le Conseil Régional du Centre à constituer le Groupe Prospective ont été sélectionnés, pour les acteurs, selon la méthode "Audit des Acteurs Locaux" qui identifie les fonctions et acteurs-clés d'un territoire, pour les experts, en fonction de thèmes-clés (économie, recherche, enseignement, territoires, etc.). Les personnels de la Région et organismes assimilés (CESR...) ont été autorisés à assister aux réunions en tant qu'observateurs, sans pouvoir prendre part aux débats afin de ne pas biaiser les discussions. Les 6 séances se sont organisées de la manière suivante :

Au cours de la première séance ont été définis des éléments de tendances caractérisant la situation actuelle (l'année 2005 —et non 2004— a été choisie pour bien marquer l'appréciation prospective de ces tendances). Une centaine de variables ont ainsi été listées, de manière non exhaustive. A l'issue de cette première séance, ces variables ont été rassemblées par l'animateur de manière à mettre en évidence les grandes lignes structurantes de la réflexion.

Ce traitement a été soumis à la validation du groupe de travail lors de la seconde séance. Au cours de celle-ci, il a été demandé au groupe d'estimer la situation en 2025 à partir d'hypothèses sur l'évolution de ces variables (en hausse, en baisse ou stables), en y ajoutant éventuellement de nouveaux éléments. L'objectif n'était pas d'atteindre l'exhaustivité mais de mettre en évidence les facteurs réellement importants —structurants— susceptibles de changer significativement l'état du monde dans lequel nous vivons.

Au cours de la séance 3, le groupe de travail a reformulé et validé collectivement les tendances d'évolution de chaque variable, telles qu'identifiées en sous-groupe lors de la séance précédente. L'animateur a ensuite procédé au regroupement logique de ces hypothèses sous forme de scénarios exploratoires exogènes, vraisemblables, pertinents et cohérents.

La 4^{ème} réunion a été consacrée à l'appropriation de ces scénarios par le groupe qui les a amendés, à la mise en évidence des freins et des moteurs accélérant ou s'opposant à la réalisation de chaque scénario, et, enfin, à la construction du scénario endogène le plus probable pour la région Centre à horizon 2025, à partir des connaissances des participants et du diagnostic réalisé préalablement par proGective.

Compte tenu de la divergence d'approche entre les deux groupes ayant préparé chacun une partie du scénario endogène, la 5^{ème} séance a été consacrée à affiner collectivement le scénario du Centre.

La dernière réunion devant être impérativement consacrée à la discussion pour validation du document de synthèse, une séance supplémentaire a été ajoutée, à la demande des participants soucieux de mener correctement leur réflexion. Celle-ci a été consacrée à l'élaboration de propositions de politiques publiques visant à améliorer la situation de la région Centre à l'horizon considéré. L'objectif de ce travail était de mettre en évidence les enjeux liés à l'évolution tendancielle de la région Centre et à la manière dont elle pourrait se positionner dans l'Europe de demain.

Annexe 3 – liste des réunions du groupe Prospective

Le Groupe Prospective s'est réuni dans les locaux du Conseil Régional du Centre aux dates suivantes :

réunion n°1	2 juillet 2004
réunion n°2	15 septembre 2004
réunion n°3	30 septembre 2004
réunion n°4	6 octobre 2004
réunion n°5	19 octobre 2004
réunion n°6	5 novembre 2004
réunion n°7	24 novembre 2004

Annexe 4

LISTE DES DOCUMENTS TRANSMIS AU PRESTATAIRE

Caractérisation de région Centre

- *Profil général de la région Centre*, Conseil régional du Centre
- *La région Centre au travers de ses pays*, Edition 2001, INSEE Centre/Conseil régional du Centre
- *Les caractéristiques des pays de la région Centre*, Edition 2002, INSEE Centre/Conseil régional du Centre
- *Franges franciliennes en région Centre : éléments de diagnostic*, INSEE, décembre 2001

Démographie

- *Synthèse sur la présentation démographique du 4 mai 2004*, Groupe coordination régionale emploi et formation, INSEE-Centre
- *Entre 1990 et 1999, la population Centre augmente moins vite que 10 ans plus tôt*, Indicateurs de l'économie du Centre, n°31, février 2001
- *2030 : l'ère des seniors*, INSEE Centre Info, n° 111, septembre 2001
- *La démographie a augmenté en un siècle, bien que de façon irrégulière*, Indicateurs de l'économie du Centre, n°28, avril 2000

Economie

- *Le profil de la création d'entreprises en région Centre*, INSEE Centre – Conseil régional du Centre, 2004
- *Région Centre : Bilan économique 2002*, les dossiers de l'INSEE Centre n°4, juillet 2003
- *Au fil des ans, le nombre d'entreprises s'implantant dans la région diminue*, Indicateurs de l'économie du Centre, n°28, avril 2000
- *L'industrie régionale au XXème siècle*, Indicateurs de l'économie du Centre, n°28, avril 2000

Europe

- *La sensibilité des jeunes de la région Centre aux questions européennes et leurs attentes en matière d'information*, février 2003
- *Elément de comparaison entre la région Centre et les régions allemandes*, DEP, Conseil régional du Centre

Formation

- *Regards sur l'école 2003-2004*, Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours
- *Prospective 2010 sur l'évolution des effectifs sous tutelle de l'Education nationale*, Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours
- *Le domaine professionnel Transports et logistique, Caractéristiques – Tendances 1982-1999*, Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi, juillet 2004
- *Les emplois du domaine services sociaux, autres services aux particuliers : Aide à domicile, Caractéristiques – tendances 1982-1999*, Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi, juillet 2004
- *La formation professionnelle continue en région Centre, Constats et évolutions sur la période 1990-2000*, Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi
- *Formation et emploi de la population en région Centre*, Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi, septembre 2003
- *Enquête sur la formation professionnelle dans les entreprises*, Synthèse des principaux résultats, juillet 2003
- *Enquête sur les attentes et demandes des particuliers vis-à-vis de la formation professionnelle en région Centre*, Synthèse des principaux résultats, juillet 2003
- *Les besoins en formation en région Centre*, Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi, mars 2002
- *L'école pour tous*, Indicateurs de l'économie du Centre, n°28, avril 2000

Marché du travail

- *Les fonctions métropolitaines supérieures en région Centre*, INSEE Centre, n° 121, décembre 2003
- *Déplacements domicile - travail et marchés du travail en région Centre*, INSEE Centre Info, n° 117, février 2003
- *Une décennie d'évolution des métiers : davantage d'employés au service des particuliers et de cadres spécialisés*, INSEE Centre Info, n° 114, octobre 2002
- *Un siècle : une métamorphose de la population active*, Indicateurs de l'économie du Centre, n°28, avril 2000

Mobilité

- *La perception des actions en faveur de la mobilité internationale des jeunes en région Centre*, octobre 2002
- *La mobilité des jeunes en Europe et à l'international : les attentes des bénéficiaires potentiels*, novembre 2002

Politique de la Région Centre

- *Projet Régional 2000/2010*
- *Contrat de plan Etat-Région 2000/2006*
- *Docup Objectif 2*

- *La politique régionale en faveur du développement des grandes infrastructures de transport* – Communication du Président du Conseil Régional du Centre – octobre 2002
- *Contrat de plan 2000-2006 : article 26-1 – Intervention de l’Etat et de la Région en faveur des franges franciliennes*, octobre 2002
- *La charte de développement durable*, Décembre 2003
- *Coopération décentralisée et solidarité internationale – Compte-rendu d’activités 2002*, Communication du Président du Conseil régional – 26 et 27 juin 2003
- *L’intégration de la dimension européenne – Compte-rendu d’activités 2002*, Communication du Président du Conseil régional – 26 et 27 juin 2003
- *Budget 2004*

Prospective

- *Loiret 2015*, Conseil général du Loiret, 2003
- *Contribution au débat sur l’avenir de la région Centre*, CESR de la Région Centre, janvier 2003
- *Région Centre : quels scénarios à l’horizon 2020*, CESR de la Région Centre, octobre 2001
- *Contribution à l’élaboration du schéma régional d’aménagement et de développement du territoire*, CESR de la Région Centre, février 1998
- *Pour une région majeure*, Tomes 1 & 2, CESR de la Région Centre, juillet 1992
- *Prospective régionale*, CESR de la Région Centre, décembre 1985

Recherche - Technologie - Innovation

- *L’appropriation des T.I.C. par les résidents de la région Centre*, septembre 2001
- *Etude sur l’appropriation des Technologies de l’Information et de la Communication par les petites et moyennes entreprises de la région Centre*, novembre 2001
- *Tableau de Bord Recherche – Technologie – Innovation pour la Région Centre*, Présentation synthétique, 2001

Sport

- *Les perceptions et les attentes à l’égard de la politique sportive en région Centre*, Conseil régional du Centre, octobre 2003

Tourisme

- *Cahier statistique du tourisme 2002*, Comité Régional du Tourisme

Transports

- *Cent ans de transports*, Indicateurs de l’économie du Centre, n°28, avril 2000

Annexe 5 – diagnostic

Annexe 6 – liste des documents fournis par les participants

Thème / niveau concerné	intitulé	source
S&T / Europe	" Parler-vous science ? " RDT info n°42, août 2004	Bernard COTTIN EIC / International
S&T / Europe	Le programme cadre 2002-2006 Michel CLAESSENS, DG Recherche, Commission Européenne	proGective
S&T / Europe	La science et la technologie, clés de l'avenir de l'Europe - Orientations pour la politique de soutien à la recherche de l'Union. COMMUNICATION DE LA COMMISSION, 16/6/2004	proGective
S&T / Europe	La plus forte proportion de diplômés en sciences, communiqué de presse EUROSTAT (données 2001)	proGective
S&T / Europe	Evolution des diplômés en S&T. Eurostat	proGective
S&T / Europe	Einstein, réveille-toi... ils ont perdu la vocation. Le Monde Campus du 3 avril 2002	proGective
S&T / Etats-Unis	Déclin pour la recherche américaine. Futuribles n°300, septembre 2004	proGective
IDE / Europe	<i>Statistiques sur les investissements directs étrangers en 2003</i> , Bulletin Quotidien Europe, n°1342, 31/07/04	Bernard COTTIN EIC / International
PIB / Europe	<i>Statistiques sur l'évolution du PIB en volume</i> , Bulletin Quotidien Europe, n°1335, 12/06/04	Bernard COTTIN EIC / International
Population / Europe à 25	<i>Statistiques sur la population de l'UE à 25</i> , Bulletin Quotidien Europe, n°1323, 13/03/04	Bernard COTTIN EIC / International
Ascenseur social / Orléans	Évolution selon l'origine socioprofessionnelle à l'Université d'Orléans	Janick BRABANT-DRELON Université d'Orléans

Éducation / Région Centre	document de communication édité en collaboration avec Orléans-technopole Val de Loire. "Attractivité, parcours et insertion"	Caroline Lambert Université d'Orléans
Population active / Région Centre	<i>Formation et emploi de la population en région Centre</i> , Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi (ORFE)	Marie-Béatrice ROCHARD directrice ORFE
Métropoles / Europe	<i>EPSON in progress</i> (à propos des MEGAs - Metropolitan European Growth Areas)	Jean-Paul CARRIERE Université de Tours
Région Centre	<i>Contribution de la CCI à la réflexion prospective du CESR</i>	Bernard COTTIN EIC / International
Chômage/ Europe	<i>Taux de chômage corrigés</i> , Bulletin Quotidien Europe, n°1341, 24/07/04	Bernard COTTIN EIC / International
Travail/ Europe	<i>UE : forces de travail</i> , Bulletin Quotidien Europe, n°1344, 18/09/04	Bernard COTTIN EIC / International
Commerce/ Centre	<i>Chiffres clés - 2004</i> , Observatoire régional du commerce des CCI de la région Centre, octobre 2004	Bernard COTTIN EIC / International

Annexe 7 – glossaire

Afin que ses travaux soient mieux compris, le groupe Prospective a souhaité préciser certaines définitions.

éducation	le terme est entendu ici au sens global incluant l'enseignement, l'éducation extra-scolaire, l'influence sur les enfants de facteurs tels que les médias, le milieu familial et social, etc.
métropole	« La vraie métropole est un pôle urbain majeur doté de la totalité ou de la quasi totalité des fonctions urbaines au niveau qualitatif le plus élevé... Elle concentre des activités de commandement dans les domaines les plus diverses, participe à la maîtrise de l'espace mondial et appuie son rayonnement sur un territoire continu relativement vaste. » G. WACKERMANN, <i>Très grandes villes et métropolisation</i> , Ellipses, 2000, 223 pages, citation p. 65

Annexe 8 – cahier des charges de l'étude

CONTEXTE

La région Centre bénéficie d'une position géographique privilégiée et d'un réseau d'infrastructures dense permettant d'accéder rapidement à l'ensemble des pôles économiques nationaux et des principaux marchés européens. La région est proche de « l'épine dorsale » européenne, délimitée par les métropoles de Londres, Paris, Milan, Munich et Hambourg et concentrant la population, la production et la richesse.

En outre, la région Centre bénéficie d'une dimension internationale reconnue :

- 8ème région exportatrice française et un solde commercial positif de plus d'un milliard d'euros en 2002 ;
- 3ème région française pour le nombre de salariés travaillant dans des sociétés industrielles à capitaux internationaux. Les entreprises étrangères emploient près de 53 000 personnes et créent en moyenne chaque année un millier d'emplois ;
- 3ème région française pour la part des investissements réalisés par des sociétés étrangères (48,3 % des investissements) ;
- 23,2 % des établissements industriels sont détenus à plus de 50% par des sociétés étrangères (moyenne nationale : 19,9 %) ;
- Enfin, il existe une présence affirmée des firmes de la région Centre à l'étranger : environ 225 PME régionales disposent d'au moins une implantation commerciale ou industrielle hors de France.

Une modernisation constante a également permis à la région Centre de tirer parti d'une agriculture fortement ancrée dans la tradition. Ainsi, aujourd'hui, le Centre est la première région céréalière d'Europe.

Malgré ces atouts, les risques de marginalisation par rapport aux régions constituant « l'épine dorsale » européenne ne sont pas négligeables. En cette période d'élargissement de l'Union européenne et de mondialisation qui recèle de nombreuses incertitudes, il est donc légitime de s'interroger sur la place de la région Centre dans l'Europe dans les vingt prochaines années et de se demander dans quelles mesures ses atouts pourraient être générateurs de développement.

OBJET DE LA MISSION

La mission consistera à élaborer une analyse prospective sur la région Centre et l'Europe. L'horizon de temps dans cette étude sera de l'ordre d'une vingtaine d'années. Cet exercice permettra de fournir des informations propres à éclairer les choix d'intervention de la Région à court et moyen terme, et à renforcer les capacités locales à s'attaquer aux enjeux de long terme. Pour réussir sa mission, le prestataire mènera à bien les tâches suivantes :

1/ Elaboration d'un premier diagnostic

Le prestataire élaborera un premier diagnostic sur les caractéristiques de la position en Europe de la région Centre (y compris par voie de comparaison avec d'autres régions), sur la nature et la portée de son rayonnement à l'échelle européenne, sur les apports de la construction communautaire à cette région et inversement sur la contribution de cette dernière à ce processus. Il sera réalisé à partir d'études, de statistiques et de cartographies existantes, complétées le cas échéant d'entretiens, d'enquêtes ou de travaux d'expertise *ad hoc*. Ce diagnostic servira de point de départ pour la réflexion du groupe de travail.

2/ Structuration et animation du groupe de travail

Tout travail de prospective implique de réunir un échantillon représentatif d'acteurs clés du changement et de la connaissance afin de développer des visions stratégiques et une intelligence anticipatoire. Le prestataire aura la charge d'établir la composition du groupe de travail et en assurera l'animation.

Le groupe de travail construira progressivement sa représentation collective de l'avenir de la région Centre pour les vingt années à venir, dans un processus qui, après une appréciation des éléments du premier diagnostic, conduira à identifier notamment :

- les tendances lourdes, les plus nettes et dont on pense qu'elles vont continuer à exercer leur influence à moyen ou long terme ;
- les signaux faibles, les phénomènes émergents susceptibles de s'affirmer ;
- les faits porteurs de transformations, voire de rupture ;
- les avenir possibles ;
- les avenir souhaitables ainsi que les cheminements pour y parvenir (conditions d'apparition d'un scénario, obstacles à son apparition, alliances susceptibles de les favoriser, etc.).

Les sujets qui pourraient être évoqués lors des réunions du groupe de travail seront convenus avec les services de la Région, sur la base des résultats du premier diagnostic. Ils pourraient concerner, par exemple :

- les éléments d'identité et les facteurs d'attractivité de la région ;
- la valorisation du patrimoine naturel et culturel, et sa contribution au rayonnement européen de la région ;
- l'accessibilité du territoire en termes d'infrastructures de transport et de réseaux de communication ;
- la compétitivité régionale en termes notamment d'éducation, de formation et de développement économique ;
- les pôles d'excellence dans le domaine de la recherche, du développement technologique et de l'innovation ;
- le positionnement de la Région en termes de coopération interrégionale.

Ce processus se déroulera sur six séances. Afin de préserver une certaine dynamique, le groupe de travail se réunira environ une fois par mois sur une période de six mois. Lors de la première séance, le prestataire devra présenter la démarche générale du projet, les missions du groupe (problématique, méthode et déroulement des séances) ainsi que les résultats de son premier diagnostic.

3/ Production de comptes-rendus des réunions et d'un document de synthèse

Les comptes-rendus de chaque séance de travail seront réalisés par le prestataire. Ils seront anonymes (n'y figureront pas les noms des intervenants ; on n'indiquera que les présents). Ils seront diffusés aux services du Conseil régional et à tous les membres du groupe de travail. Les remarques éventuelles seront recueillies par écrit entre deux séances. Elles seront ensuite intégrées par les animateurs lors de la séance suivante.

Le prestataire produira en fin de mission un document de synthèse qui devra recevoir l'aval du groupe de travail.

4/ Restitution des travaux

La restitution des résultats de l'étude se fera à travers les éléments listés dans le tableau suivant :

Eléments de restitution	Formes de restitution
(1) Un premier document de diagnostic qui servira de base à la première séance de travail	1 exemplaire sous le format électronique Word 3 exemplaires papier reliés 1 exemplaire papier non relié
(2) Un compte-rendu de chacune des six séances de travail	1 exemplaire sous le format électronique Word 3 exemplaires papier reliés 1 exemplaire papier non relié
(3) Document de synthèse reprenant les travaux du groupe du travail	1 exemplaire sous le format électronique Word 3 exemplaires papier reliés 1 exemplaire papier non relié
(4) Une présentation synthétique des éléments clés	1 exemplaire sous le format électronique PowerPoint 3 exemplaires papier reliés 1 exemplaire papier non relié

La monographie (3) comprendra :

- en annexe la méthodologie employée pour la mission (et notamment un calendrier présentant les différentes étapes et rencontres), les limites et atouts de l'exercice, des préconisations d'ajustement de la méthode, la liste des personnes constituant le groupe de travail ;
- une mise en lumière de la problématique et des enjeux.

L'ensemble des documents de restitution devra être conforme à la ligne graphique adoptée par le Conseil régional du Centre.

CONDITIONS D'EXECUTION

Les documents mis à la disposition du prestataire le seront sous les réserves inhérentes au caractère de confidentialité et de propriété qui s'attache à certains d'entre eux.

Afin de faciliter ses travaux, une lettre de mission sera remise au prestataire par le Conseil régional.

La sélection du prestataire et le suivi des travaux seront assurés par la Direction des Etudes et de la Prospective du Conseil régional, en lien avec les autres services concernés, le cas échéant en collaboration avec toute personne qualifiée.

A titre indicatif, la sélection du prestataire portera une attention particulière aux critères suivants :

- exposé de la problématique et compréhension du sujet,
- fiabilité de la méthodologie proposée,
- délais et modalités de réalisation,
- qualité de la restitution proposée,
- qualifications, expériences et compétences,
- prix de la prestation.

Dans le cadre de la réalisation de l'étude, le prestataire prévoira sa participation à huit réunions :

- Une réunion de cadrage se tenant dans les locaux du Conseil régional permettant d'arrêter notamment :
 - la méthode qu'il compte employer pour recueillir les données et opinions qui font la base de l'étude ;
 - les personnes ressources et éléments existants disponibles à la Région.
- Six réunions mensuelles avec le groupe de travail
- Une réunion de restitution de l'étude.

Les fichiers électroniques fournis devront être compatibles avec la version 2000 du Pack Office Windows format PC, les cartes avec le format Géoconcept.

La restitution des travaux devra intervenir au plus tard le 3 décembre 2004. A titre indicatif, il est envisagé que la sélection du prestataire intervienne au plus tard le 8 avril 2004.

L'estimation du coût total des prestations fait apparaître un montant inférieur à **60 000 euros TTC**.

Annexe 9 – liste des freins et des moteurs des scénarios exogènes

Les tableaux ci-dessous reprennent les freins et moteurs listés par les participants du groupe Prospective lors de la dernière réunion. Ils sont assemblés par groupes sémantiques.

Certains mots peuvent être incorrects, du fait d'une mauvaise lecture des écritures manuscrites. Leurs auteurs ont été invités à proposer leur rectification. Certains éléments ont cependant été omis car totalement illisibles.

1. Scénario Développement Harmonieux

1.1. Freins

Crise énergétique ; tensions sur les marchés mondiaux de l'énergie et des matières premières ; coût des transports et du pétrole.

Politique individualiste des États ; difficulté à prioriser et/ou intégrer les trois piliers du développement durable et à rendre lisibles les politiques publiques ; conflits d'intérêts ; difficulté à prioriser la mise en œuvre politique, économique, sociale.

Conflits majeurs géopolitiques ; conflits internationaux (géopolitique, crise mondiale des ressources naturelles et/ou eau) ; persistance de conflits Est-Ouest et Nord-Sud ; rôle de l'OMC ; le poids des États-Unis ; élargissement trop rapide avec des écarts de développement durables des pays ; crises internationales limitant les échanges économiques extracommunautaires.

Faiblesse de la consommation et de l'investissement, d'où peur de l'avenir ; conjoncture internationale économique et/ou politique ; crise économique et/ou politique ; contraintes budgétaires.

Politique nécessite une forte régulation publique (pouvoirs publics et pouvoirs citoyens) ; absence de "sens" des politiques mises en œuvre ; théorie économique libérale de mise en concurrence généralisée.

Vulnérabilité des réseaux ; insuffisance des investissements dans la R&D

Persistance d'inégalités structurelles ; montée des communautarismes ; diversité des situations ; individualisme ; modification importante des comportements sur une période relativement courte.

Inadaptation culturelle ; difficulté des populations de se situer dans un monde complexe et dans une approche systémique ; a-culturation (médias uniformes et marchands) ; inerties culturelles en Europe

Manque d'Europe ; manque de culture européenne et d'une prise de conscience ; frein culturel : [l'absence d'] intégration dans les mentalités de la dimension européenne ; intérêts divergents entre pays membres de l'UE ; difficultés à adopter un système de convergence des systèmes socioéconomiques dans l'UE; maintien d'un fort sentiment national.

1.2. Moteurs

appropriation par la société civile des enjeux majeurs ; investissement "au sens fort" de toutes les ressources sur les enjeux majeurs ; paix ; prise de conscience "Terre-patrimoine" ;

démocratie participative : gouvernance participative ; richesse de certains débats démocratiques (exemple : débats santé/environnement)

politiques européennes "intelligentes" sur tous les espaces ; intégration européenne ; stabilisation des institutions européennes ; mise en place progressive de règles d'harmonisation économique européenne ; construction progressive d'une Europe sociale; européanisation des institutions politiques, économiques, sociales, environnementales; prise de conscience européenne = contrepoids de l'Asie-Amérique du Nord; équilibre économique au sein de l'Europe; véritable européanisation dans tous les domaines : intégration politique, politiques sociales, équilibre économique, prise en compte de l'identité culturelle dans l'Europe, démarche cohérente d'affirmation européenne ; intégration européenne ; forte coopération, notamment industrielle, entre pays européens pour exploiter au mieux les atouts de chacun en complémentarité; bonne articulation des compétences UE/Etats membres; rattrapage rapide des écarts de développement des pays nouvellement intégrés dans l'UE (marchés potentiels);

politique équilibrée d'aménagement du territoire ; structuration territoriale par grandes régions économiques européennes ;

croissance extra-européenne (facteur d'entraînement) ; accélération du développement des pays en développement qui accroîtra leur potentiel de consommation ; maîtrise des règles commerciales mondiales ; développement de la zone asiatique et sud-américaine en terme de niveau de vie; maintien de politiques keynésiennes;

capitalisation des effets des innovations techniques et organisationnelles des 20 dernières années ; qualité de l'information (différent de la communication) ; adaptation du système de formation et recherche : vitesse d'adaptation, capacité d'anticipation; politique d'investissements en R&D, éducation, TIC;

un interventionnisme étatique adapté ; prise de conscience des risques de régression ;

idéal/valeurs de société qui seraient dominés par la notion d'entrepreneuriat et la capacité de chacun à créer (confiance en soi) et à prendre des initiatives ; prise de conscience individuelle et collective

2. Scénario Développement Inégal

2.1. Freins

régionalisation et intégration européenne réussies : global et local intégrés ; stabilisation des institutions européennes ; intégration européenne ; véritable européanisation dans tous les domaines : intégration politique, politiques sociales, équilibre économique, prise en compte de l'identité culturelle dans l'Europe, démarche cohérente d'affirmation européenne; refus majoritaire en Europe d'un déclin et d'un recul de civilisation;

prise de conscience des limites d'une très forte dérégulation ; un interventionnisme étatique adapté ;

le développement de l'éducation et de la formation (le niveau monte) ; capitalisation des effets des innovations techniques et organisationnelles des 20 dernières années ;

croissance extra-européenne (facteur d'entraînement)

phénomènes qui provoquent l'homogénéité et qui peuvent mener soit vers un scénario maîtrisé soit vers la crise ; repli nationaliste ; déséquilibre démographique important entre les régions qui est peu à peu corrigé par une politique dynamique [?]; l'obligation de réussir et le positionnement dans la sphère européenne;

sensibilisation aux situations des tiers et quart monde et construction de processus alternatifs ; aspiration à un autre mode de développement économique ; développement de la nécessité environnementale

réaction sociale organisée ; reconstitution de groupes de pression localisés (soit sur un territoire, soit sur un champ économique ou social) qui parlent de défense d'intérêts catégoriels ; émergence de nouvelles solidarités; laisser la responsabilité aux acteurs; développement de ... sociaux diversifiés

2.2. Moteurs

émergence d'une Europe à géométrie variable ; utilisation du cadre européen au bénéfice de soi, d'où un manque de visibilité d'une harmonisation européenne ; la concurrence européenne est organisée pour maintenir la domination des acteurs actuels tout en aidant à "élever" les acteurs non dominants; inégalités croissantes du fait d'un consensus mou dans la démarche européenne; chacun profite du système européen sans volonté d'harmonisation (mariage de raison); frein culturel : [l'absence d'] intégration dans les mentalités de la dimension européenne; nécessité de faire des choix par les États membres de l'UE pour mettre en œuvre des politiques correctrices ; élargissement mal maîtrisé de l'Europe (manque de moyens financiers, rythme d'élargissement)

difficultés politiques à mener de vraies réformes ; manque de débat politique sur les enjeux d'où un laisser-faire ; difficulté à trouver le bon échelon de régulation ; remise en cause de l'utilité des services publics ; abandon d'une politique de l'emploi dans ce contexte ; la crise de la protection sociale; non prise en compte de notions basiques environnementales; désengagement de l'État dans sa volonté de vouloir et pouvoir "réguler" et "juguler" les inégalités économiques et sociales; remise en cause ... des acquis sociaux et des équilibres; structuration territoriale (multiplicité d'échelons) ; politique d'aménagement du territoire faible

mondialisation ultra libérale ; affaiblissement de l'impact des politiques publiques sous l'effet de la mondialisation ; la dérégulation de l'économie ; la diffusion du "modèle anglo-saxon" ; la concurrence est organisée de manière à maintenir les dominations actuelles; théorie du "rentable";

rigidités sociétales ; blocages sociaux qui limitent les changements ; les corporatismes ; maintien d'intérêts divergents ; réalité socioculturelle (tendances individualistes) ;

conjoncture internationale économique et/ou politique; rigidité du marché du travail, d'où problèmes de mobilité professionnelle et spatiale ; structuration économique (grands groupes) ;

"plus on pédale moins vite, moins on avance plus doucement"

3. Scénario Crise Structurelle

3.1. Freins

créativité sur les formes d'activités nouvelles, économiquement viables (cf. la perception coût/utilité sociale) ; la mobilité et le tourisme ; les forces sociales ; la jeunesse ; prise de conscience par les citoyens des mutations nécessaires et de la nécessité du changement; réaction sociale organisée; capacités de réaction des groupes sociaux;

contraintes environnementales fortes et imposées ; prise de conscience des risques de régression ;

plus d'Europe ; le renforcement de l'intégration européenne ; les avantages comparatifs de l'Europe (infrastructures, potentiel S&T, savoir-faire...) ; l'émergence de nouvelles formes de régulation au niveau européen ; stabilisation des institutions européennes; européanisation des institutions politiques, économiques, sociales, environnementales; prise de conscience européenne = contrepoids de l'Asie-Amérique du Nord; équilibrage économique au sein de l'Europe; prise en compte des tendances longues et mise en place de politiques correctrices à l'échelle UE et État

croissance extra-européenne (facteur d'entraînement) ; une croissance économique européenne et mondiale permettant un développement économique harmonieux et une résorption (un début) des inégalités sociales

capitalisation des effets des innovations techniques et organisationnelles des 20 dernières années

"plus on pédale moins vite, moins on avance plus doucement"

très (trop ?) grande contre-productivité économique et sociale [?]

3.2. Moteurs

inégalités et précarité croissantes ; persistance d'inégalités structurelles ;

la crise financière de la puissance publique ; contraintes budgétaires ;
affaiblissement du poids des institutions comme facteur de régulation
(État/UE) ; "autisme" ou impuissance des pouvoirs (UE, État) à anticiper et
contrer le déclin ;

négation de l'Europe en tant qu'entité de stabilité économique et sociale ;
repli nationaliste ;

le développement de la conflictualité à l'échelle mondiale ; tensions sur les
marchés mondiaux de l'énergie et des matières premières ; émergence
"sauvage" des NPI tels que Chine et Inde, émergence qui ne ferait
qu'augmenter les inégalités et dysfonctionnements constatés, c.à.d.
mondialisation non maîtrisée et non maîtrisable ;

inerties culturelles en Europe ; la télévision et les médias ; paroxysme du
laisser faire, manque d'anticipation, absence de régulation; diversité des
situations; conflits d'intérêts ;

négation totale de la notion d'environnement avec prédominance exclusive du
fait "économique" et de ses corollaires de rentabilité et de profit ;

vulnérabilité des réseaux.

